

# Le sport au service du développement et de la paix

Revue d'indicateurs inspirés du terrain

# Rapports techniques

**Auteurs** David Blough , Emmanuel Rivat

**Coordination** Laëtitia Habchi, Matthieu Valot (AFD)



<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>1. L'impact du sport dans les projets de développement : de l'importance d'adopter un nouveau cadre conceptuel</b>	<b>6</b>
1.1. Une proposition de cadre conceptuel pour le sport dans le secteur du développement	6
1.2. De l'intérêt d'une approche « bottom up » pour recenser des indicateurs	7
1.3. Vers un premier panorama cohérent et intégré de la mesure d'impact social par le sport II	
<b>2. Un panorama d'indicateurs emblématiques issus de projets de terrain</b>	<b>14</b>
2.1 Le vivre ensemble	14
2.2 L'égalité femmeshommes	17
2.3 L'éducation	20
2.4 La participation des usagers à la gouvernance des projets de sport	24
2.5 Le développement urbain et l'inclusion sociale	27
2.6 La santé	31
<b>3. Les contrats à impact social : un levier pour impliquer les pouvoirs publics</b>	<b>35</b>
3.1 Le fonctionnement des contrats à impact	35
3.2 L'intérêt de mobiliser le sport dans les contrats à impact	38
3.3 La définition des objectifs : une étape clé	38
3.4 Le choix des indicateurs	40
<b>4. Conclusion</b>	<b>42</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>44</b>
<b>Liste des sigles et abréviations</b>	<b>47</b>



# Agence française de développement

---

## Rapports techniques

---

Les nombreux rapports, études de faisabilité, analyses de cas et enquêtes de terrain produits par l'AFD contiennent des informations très utiles, en particulier pour les praticiens du développement. L'objectif de cette série est de partager des informations techniques, géographiques et sectorielles sur une dimension du développement et d'en faire un retour d'expérience.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

---

## AFD Technical reports

---

The various reports produced by AFD (feasibility, case studies and field surveys) contain very useful information, especially for development practitioners. This series aims to provide technical, geographic and sectoral information on development issues and to share experiences.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

## **Le sport au service du développement et de la paix**

**Vers un référentiel d'indicateurs inspirés par les débats scientifiques et le terrain**

### **Auteurs**

**David Blough**

10

**Emmanuel Rivat**

Agence Phare

### **Coordination**

Laëtitia Habchi, Matthieu Valot  
(AFD)

### **Résumé**

Depuis le tournant de notre siècle, le sport a acquis une certaine légitimité dans le domaine du développement. À mesure que les institutions reconnaissent progressivement son rôle et que les porteurs de projet exploitent davantage son potentiel, l'essor de la thématique « sport et développement » concerne un nombre croissant de territoires dont les réalités sont très distinctes. Si la plus-value du sport à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) interpelle de plus en plus l'ensemble des parties prenantes du champ du sport, l'analyse synthétique de l'impact du sport demeure à ce jour peu documentée.

Dans ce contexte, le recensement de travaux de recherche et d'indicateurs pertinents a un double intérêt pour appréhender l'impact social du sport dans les projets de développement. Il s'agit de préciser d'une part de quelle manière le sport peut générer un impact social propre dans les projets de développement. Il est également intéressant d'identifier d'autre part quels sont les indicateurs robustes, fournissant donc des « preuves » de l'impact social du sport.

Le présent document repose sur trois grandes parties.

La première partie invite à penser l'impact social du sport non plus seulement autour de l'apprentissage et de la diffusion de valeurs qui lui seraient intrinsèques, et liées à la seule pratique sportive, mais également en interrogeant la manière dont les pédagogies sportives elles-mêmes peuvent

générer des effets bénéfiques sociaux, culturels, économiques plus larges.

La seconde partie de ce rapport propose dès lors concrètement un premier recensement des impacts du sport sur plusieurs champs thématiques : le vivre-ensemble, l'égalité femmes hommes, l'éducation, la participation citoyenne des usagers à la gouvernance des projets de sport, le développement urbain, et la santé.

La troisième partie évoque la manière dont les contrats à impact social peuvent constituer un levier de dialogue et de mobilisation des pouvoirs publics sur des projets de sport dans le champ du développement. Les critères de qualité des indicateurs destinés à ce type de contrat sont ainsi discutés.

À travers ce travail, nous souhaitons contribuer à la réflexion concernant l'impact du sport dans les projets de développement de deux manières : créer de meilleures conditions de dialogue entre les différentes parties prenantes sur le sujet, notamment entre les univers de la recherche, du sport et de l'évaluation, et amener progressivement les parties prenantes vers la construction de référentiels, c'est-à-dire un ensemble d'indicateurs propre à un secteur ou à un champ spécifique dans les projets de développement.

### **Mots-clés :**

sport, développement indicateur, mesure d'impact, sciences sociales, méthodologie.

### **Géographies :**

multipays

# Introduction

La question de la contribution spécifique du sport dans les projets de développement a connu une reconnaissance internationale récente, bien qu'elle recouvre des réalités parfois différentes en termes d'objectifs, d'approches, et de types d'activité<sup>1</sup>. Les acteurs de la recherche, en particulier anglo-saxons, s'évertuent, de manière croissante, à déterminer les conditions et mécanismes de l'impact social du sport. Les organismes de la société civile (OSC) sont également de plus en plus nombreux à utiliser le sport comme un outil au sein de leur projet éducatif, sociaux et environnementaux<sup>2</sup>. Les politiques de coopération et de soutien au développement, encouragées par une légitimité accrue du sport au sein des Nations Unies<sup>3</sup>, agissent aux côtés de ces OSC, parfois en collaboration avec les acteurs économiques d'un secteur du sport en expansion<sup>4</sup>. Les écosystèmes du développement et du sport s'interrogent ainsi de plus en plus sur la plus-value du sport pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Dans ce contexte, nous proposons, dans ce rapport technique d'identifier et recenser des indicateurs pertinents pour appréhender l'impact social du sport dans les projets de développement. Nous avons pu rencontrer au moins trois défis. Tout d'abord, il est important de recenser et de sélectionner des indicateurs robustes, fournissant des « preuves » de l'impact qui interrogent bien les effets directs des activités de sport dans le champ du développement, afin d'éviter de sélectionner des indicateurs indémontrables, ou « hors-sol ». Ensuite, il est également nécessaire de recenser

des indicateurs qui dialoguent avec les travaux de la recherche académique afin de nourrir les questionnements et les enseignements des résultats des évaluations. Enfin, il est essentiel de référencer des indicateurs qui soient compréhensibles par le plus grand nombre au-delà de la diversité géographique, sociale et culturelle des projets de développement.

Dans le cadre d'un projet ou d'un programme de développement, les parties prenantes sont souvent amené à construire de ce que l'on nomme, dans le champ de l'évaluation, un référentiel d'évaluation du projet ou du programme, à savoir un ensemble d'indicateurs qui permettront d'évaluer celui-ci. Dans le cas présent, ce rapport technique a pour intention de proposer, à partir de plusieurs exemples et cas de projets et de programmes dans le champ du développement, un référentiel d'indicateurs de la plus-value du sport dans le développement proposant des indicateurs dans plusieurs champs thématiques (vivre-ensemble, égalité femmes-hommes, éducation, participation citoyenne, santé, et développement urbain), et qui précise, pour chaque indicateur recensé, des critères de qualité, et si l'indicateur lui-même est référencé au niveau académique et/ou par des organisations internationales. Pour répondre à cet objectif, le présent document repose sur trois grandes parties.

La première partie s'ouvre sur une innovation conceptuelle, qui invite à penser l'impact social du sport non plus seulement autour de l'apprentissage et de la diffusion de valeurs intrinsèques au sport, mais également, voire surtout, de manière plus large sur la manière dont les pratiques et les pédagogies sportives peuvent être construites afin d'augmenter leurs effets bénéfiques auprès de certains types de

---

<sup>1</sup> Simon Darnell, Russell Field, Bruce Kidd, *The History and Politics of Sport-For-Development*, Palgrave MacMillan, 2019

<sup>2</sup> Per Svensson, Hillary Woods, *A Systematic Overview of Sport for Développement and Peace Organisations*, *Journal of Sport for Development*, vol. 5, n°9, septembre 2017

<sup>3</sup> Simon Darnell, Russell Field, Bruce Kidd, *op. cit.*

<sup>4</sup> Jean-François Bourg, Jean-Jacques Gouguet, *Économie du sport*, La Découverte, 2012

bénéficiaires dans certains champs sociaux. Cette première partie propose également de davantage recourir à des approches « *bottom up* » pour identifier, recenser et comparer des indicateurs concrets au plus proche des réalités vécues par les porteurs et les bénéficiaires de projet de sport dans le champ du développement.

En tenant compte de cette triple distinction, la seconde partie de ce rapport propose dès lors un premier recensement des impacts du sport sur plusieurs champs thématiques : le vivre-ensemble, l'égalité femmes hommes, l'éducation, la participation citoyenne des usagers à la gouvernance des projets de sport, le développement urbain, et la santé. Pour chacun de ces champs, nous recensons les principaux débats et enseignements de la littérature académique et les indicateurs pertinents pour évaluer la plus-value qu'apporte le sport dans les projets de développement. Ce recensement n'est pas exhaustif, mais il peut s'avérer utile lorsque les porteurs de projet et les bailleurs de fonds internationaux dialoguent au moment de la construction de modèles logiques ou de la mise en œuvre d'évaluations de projets et de programmes. Si ce travail de recensement d'indicateurs peut donner à penser que l'impact du sport et le changement social ne sont portés qu'à l'échelle des projets et des programmes eux-mêmes, il importe toutefois de ne pas occulter l'importance de l'implication et de la contribution des gouvernements locaux et nationaux dans la construction, le portage ou la reconnaissance des projets et des programmes.

Pour cette raison, la troisième partie de ce document ouvre ainsi la réflexion sur les conditions de réussite des contrats à impact social, car il s'agit justement d'un nouveau type de dispositif qui permet d'associer, sur le long terme, les gouvernements et les bailleurs dans la recherche d'une maximisation de l'impact du sport. Cette partie souligne à quel point le dialogue entre les parties prenantes est

essentiel à la construction des indicateurs de la plus-value du sport pour les projets de développement, afin de tenir compte des réalités sociales et humaines locales et nationales. Elle souligne également l'importance qu'il y a à construire des indicateurs à la fois robustes (car mesurant les effets directs des activités) et fiables (car réalistes). Elle insiste surtout sur la nécessité de sélectionner des indicateurs pertinents sur un plan académique, c'est-à-dire dont les postulats et les hypothèses de départ ont été validés par la recherche en sciences sociales. Par exemple, s'il est démontré que le sport permet aux jeunes d'acquérir des compétences valorisables dans le milieu scolaire (concentration, travail en équipe), le lien entre pratique du sport et amélioration des notes n'est pas démontré. Dès lors, un indicateur portant sur l'amélioration des notes ne serait pas pertinent dans le cadre d'un projet de développement et d'un contrat à impact social dans le champ scolaire.

Dans l'ensemble, tout au long de ces différentes parties, le rapport insiste sur l'intérêt de recenser et de choisir des indicateurs en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes des projets de développement afin de ne pas développer une réflexion ou des évaluations « hors sol ». Les indicateurs doivent rester lisibles par le plus grand nombre, notamment par le secteur associatif, les gouvernements locaux et nationaux et les citoyens des pays concernés. En effet, s'assurer de la lisibilité et de la bonne réception des indicateurs de la plus-value du sport est un levier fondamental pour faciliter l'adoption de nouvelles normes et de nouvelles politiques publiques démultipliant l'impact du sport.

Ce rapport ouvre donc un espace de dialogue entre bailleurs de fonds internationaux, chercheurs et opérationnels, et offre une opportunité pour créer du lien et initier de nouvelles perspectives de coopération.

# 1. L'impact du sport dans les projets de développement : de l'importance d'adopter un nouveau cadre conceptuel

Le sport est une notion généraliste qui cache de multiples réalités<sup>5</sup>. Il peut être de sport masse, loisir, de haut niveau, santé, éducation physique et sportive, etc. Il peut prendre la forme d'un jeu, d'un spectacle, de discours portés par des institutions, d'une idéologie<sup>6</sup>. Depuis quelques années, le périmètre de la réflexion sur le sport s'est élargi pour inclure davantage d'activités physiques relaxantes, quotidiennes.

À cet égard, la définition adoptée par l'Organisation mondiale pour la Santé apparaît pertinente. Celle-ci adopte la notion d'activité physique, définie « comme tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui requiert une dépense d'énergie. L'activité physique désigne tous les mouvements que l'on effectue notamment dans le cadre des loisirs, sur le lieu de travail ou pour se déplacer d'un endroit à l'autre<sup>7</sup>. » Cette approche du sport au sens large comme activité physique et sportive a des conséquences, car elle permet d'inclure dans le périmètre de l'impact du sport les acteurs « traditionnels » du sport, ceux du domaine du développement, ainsi que les organisations qui un ancrage fort dans ces deux secteurs.

Cette stabilisation progressive du périmètre du sport au sens large d'activité physique et sportive ne doit pas occulter la prégnance d'un débat peu explicité à ce jour dans les politiques publiques, les projets ou les programmes de sport dans le champ du développement. Les différentes parties prenantes de ces initiatives ne s'accordent en effet pas toujours sur la place que doit prendre l'activité physique et sportive dans la vie des participants ou bénéficiaires. Une question se pose de manière prégnante : la pratique du sport est-elle une fin en soi ? Ou bien simplement un moyen pour atteindre d'autres objectifs et d'autres impacts ? Comment est-il possible de maximiser le potentiel du sport en matière d'impact social ? La manière dont le sport est utilisé par les porteurs de projet apporte également un éclairage utile sur ces questions.

Nous proposons ici de réaliser une distinction entre plusieurs manières de considérer le sport comme un levier d'impact qui pourrait contribuer à faciliter le dialogue entre les bailleurs de fonds internationaux, les responsables nationaux et les porteurs de projets sur la question de la plus-value du sport pour les projets de développement.

---

## 1.1. Une proposition de cadre conceptuel pour le sport dans le secteur du développement

---

Partir des usages du sport par les porteurs de projets permet de dépasser certaines distinctions classiques (sport loisir et sport compétition) et de catégoriser les opérateurs selon la triple classification suivante<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Fred Coalter, *Sport for Développement, what game are we playing?* Routledge, 2013

<sup>6</sup> Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *Dictionnaire culturel du sport*, Armand Colin, 2019

<sup>7</sup> <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>

<sup>8</sup> Rapport Sport for Protection Toolkit: Programming with Young People in Forced Displacement Settings, UNHCR,

Le premier groupement réunit des organisations « sport ». Celles-ci partagent l'objectif de promouvoir l'activité physique et sportive en tant que telle. Il s'agit par exemple des fédérations sportives dont le rôle est de développer la pratique d'une discipline. Les acteurs de cette catégorie considèrent souvent le sport comme une finalité à part entière.

Les organisations du deuxième groupe, qualifié de « sport+ », agrègent à l'activité physique et sportive « traditionnelle », des activités extra-sportives. Ces structures utilisent souvent le sport pour attirer certains publics afin de leur proposer des programmes destinés à apporter une solution à une problématique qui n'est pas propre au sport, mais qui répond plutôt à des questions d'éducation, de santé ou de vivre ensemble. Le sport est ici avant tout considéré comme un levier d'attraction et une porte d'accès menant à des services qui sont fournis avant ou après sa pratique. L'activité sportive est l'espace qui permet de créer et maintenir le lien avec un public ciblé volontairement et de manière durable. C'est le cas par exemple de PLAN International et de MYSA dont il sera question dans la seconde partie de ce rapport.

À la différence de ces derniers, c'est à travers l'activité sportive elle-même que les derniers membres de la famille, appelée « +sport », cherchent à proposer des solutions. L'activité physique et le jeu constituent eux-mêmes le support d'apprentissage grâce à différentes techniques pédagogiques. Le sport est « construit » de telle sorte que les encadrants puissent l'utiliser comme levier pédagogique qui ne relève pas de la discipline sportive mais d'enjeux du quotidien. C'est le cas par exemple de PLAY International et de Football 4 Wash dont il sera question dans la seconde partie. Cette typologie est bien évidemment poreuse et évolutive. Une organisation peut développer à la fois des programmes « +sport » et « sport+ ». Une organisation « sport » peut aussi initier une activité ayant une approche voisine des autres catégories.

Cette distinction entre sport, sport+ et + sport nous paraît pertinente pour interroger ici la plus-value du sport dans les projets de développement, car elle permet d'élargir la focale de l'analyse en incluant les mécanismes et la manière de valider certains indicateurs. Si les effets d'un projet ou d'un programme ne sont pas systématiquement transposables d'un endroit à un autre et d'un bénéficiaire à un autre, cette distinction apporte un éclairage sur la manière d'accroître l'impact social du sport dans les projets de développement. Ce cadre conceptuel, qui se focalise sur les caractéristiques des projets et des programmes de sport, est alors d'autant plus pertinent lorsque l'on adopte une approche de recensement et d'analyse d'indicateurs de type « *bottom up* », c'est-à-dire qui part des pratiques d'évaluation menée par les porteurs de projets eux-mêmes.

---

## 1.2. De l'intérêt d'une approche « *bottom up* » pour recenser des indicateurs

---

Si des initiatives internationales se mobilisent de plus en plus autour de la mesure d'impact social du sport, à l'image du travail mené par l'UNESCO, comme nous allons le voir ci-dessous, elles portent surtout sur une échelle nationale et proposent le plus souvent des indicateurs quantitatifs. Nous proposons ici d'adopter une approche « *bottom up* » plus centrée sur la réalité concrète des projets de sport dans le champ du développement. Cette approche, que nous considérons comme duplicable, permet de progresser dans la détermination d'indicateurs qualitatifs.

---

IOC, 2018. Cette typologie est également reprise dans plusieurs publications à l'instar de celle de Fred Coalter, op. cit.

### 1.2.1. Les approches actuelles pour mesurer l'impact social du sport sont surtout nationales

Le travail de recensement d'indicateurs engagé par le Commonwealth, mené depuis le plan de Kazan de l'Unesco de 2018<sup>9</sup>, que nous présentons dans la présente étude, constitue un point de repère important pour au moins deux raisons. Non seulement il permet d'avoir un premier référentiel commun en matière d'impact social du sport, ce qui permet de clarifier sa contribution aux ODD, mais il est également réalisé dans un cadre onusien grâce à une collaboration étroite avec l'Unesco. Ce document, intitulé *The Commonwealth, Measuring the contribution of sport, physical education and physical activity to the Sustainable Goals – Sport and SDG Indicator*, connaît une certaine audience auprès des parties prenantes du sport pour le développement depuis 2020<sup>10</sup>. Il constitue donc un point de référence majeur pour alimenter et orienter la réflexion sur la plus-value et l'impact du sport dans les projets de développement.

Cette contribution au référentiel, présenté comme une "boîte à outils", répond à plusieurs objectifs complémentaires : d'abord et surtout, donner aux gouvernements la capacité de soutenir, d'évaluer et de promouvoir la mise en place et le suivi de politiques publiques et de projets de qualité. En dépit de sa très grande richesse, force est cependant de constater que ce document ne permet pas d'appréhender avec suffisamment de précision la contribution du sport aux projets de développement. Il propose principalement des indicateurs nationaux utiles pour l'évaluation de politiques publiques nationales qui, toutefois, ne permettent pas de mesurer de manière robuste la manière dont des activités, des projets et certains programmes peuvent avoir des effets directs auprès certaines populations, communautés ou catégories d'individus. Par ailleurs, ce document propose surtout des indicateurs quantitatifs, là où la question de l'impact social du sport suppose également de saisir de manière qualitative ce qui peut se jouer au sein des communautés, entre les communautés ou encore entre les communautés et leurs gouvernements.

Nous proposons ici d'interroger la pertinence des indicateurs de la plus-value du sport pour les projets de développements selon une approche « *bottom up* », c'est-à-dire en partant des problématiques concrètes de projets et programmes de terrain. Comme nous allons le voir plus bas, cette approche est complémentaire des travaux portés par le Commonwealth sur deux plans : elle permet de recenser de nouveaux types d'indicateurs, notamment qualitatifs ; elle permet également de recenser des indicateurs plus facilement appropriables par les porteurs de projets et de programmes de développement, puisqu'elle est davantage issue de leurs pratiques professionnelles<sup>11</sup>. Cette approche repose alors sur deux principes spécifiques.

---

<sup>9</sup> À noter que d'autres facteurs peuvent jouer dans la dynamique actuelle de recherche et de construction d'indicateurs dans le champ du sport : le développement exponentiel de l'économie du sport et le développement de nouvelles stratégies RSE tournées vers des initiatives prises part des entreprises, pour n'en citer que quelques-uns.

<sup>10</sup> The Commonwealth, *Measuring the contribution of sport, physical education and physical activity to the Sustainable Goals. Sport and SDG Indicator Toolkit v.4.0*, 2020.

<sup>11</sup> Mais aussi d'autres initiatives, menées par des acteurs tels que Paris 2024 ou la Fondation Laureus, qui abordent également la plus-value du sport pour des enjeux clés tels que l'éducation, l'emploi, la santé et la lutte contre les inégalités

## 1.2.2. Une approche « *bottom up* » de recensement d'indicateurs au plus proche de la réalité des porteurs de projet

L'intérêt de recenser des indicateurs « *bottom up* », c'est-à-dire issus des projets et des programmes sur le terrain, permet de construire une vision plus concrète, plus opérationnelle, de la mesure de l'impact de la plus-value du sport. La construction de cette approche suppose, selon nous, de prêter une attention particulière au cadre logique des projets, d'une part, et à la qualité des indicateurs recensés, d'autre part.

Tout d'abord, le travail de recensement des indicateurs de la plus-value du sport peut s'appuyer sur un certain nombre d'acquis méthodologiques issus de l'évaluation de projets dans le champ du développement. Tout projet ou programme de développement s'appuie en règle générale sur la définition d'une problématique précise et la construction d'un cadre logique. Ce document indique d'abord l'objectif général du projet ou du programme (l'horizon de changement auquel il souhaite contribuer), ses objectifs spécifiques (les objectifs qui sont évaluables et mesurables à l'échelle de la durée du temps du projet ou du programme), les résultats attendus (contribuant aux objectifs spécifiques), et les moyens mis en œuvre pour atteindre ces résultats et ces objectifs<sup>12</sup>. La définition de ce cadre logique, qui peut être élaboré dans une logique multi partenariale, peut alors guider l'élaboration d'indicateurs pour construire l'évaluation des projets et des programmes. L'étude de l'impact du sport dans le champ du développement, dans ce cadre méthodologique, peut s'appuyer la distinction de deux grands types d'indicateurs<sup>13</sup> : les indicateurs de réalisation (*output*) et les indicateurs de résultats (*outcomes*).

Les indicateurs de réalisation (*output*) sont constitués de l'ensemble des indicateurs qui permettent de comprendre ou de mesurer ce qui a été produit par les porteurs de projets pendant la durée d'un projet ou d'un programme. Par exemple, dans le cadre d'un programme dont l'objectif est de stimuler la confiance en soi et le leadership des jeunes femmes dans le monde du sport amateur et professionnel *via* la mise en place de formations, les indicateurs de réalisation portent sur le nombre de formations réalisées, le nombre de jeunes femmes effectivement mobilisées pour démarrer ces formations, ou encore le nombre de jeunes femmes ayant finalisé ces formations. Les indicateurs de réalisation permettent, en creux, de dresser un panorama de la manière dont les moyens ont été mis en œuvre sur l'ensemble d'un projet ou d'un programme.

Les indicateurs de résultats (*outcome*) sont constitués de l'ensemble des indicateurs qui permettent de comprendre ou de mesurer les effets des projets ou des programmes sur les bénéficiaires directs ou indirects une fois que les activités, le projet ou le programme sont réalisés. À titre d'exemple, dans le cadre du programme de soutien au leadership des femmes, précédemment cité, les indicateurs de résultats peuvent porter sur le niveau de compétences de leadership (esprit d'initiative, prise de parole en public) acquis par les femmes, ou encore sur le nombre de femmes qui atteignent des positions ou des postes de responsabilités dans le secteur du sport. Étant donné la complexité de l'attribution de l'impact, nous proposons plutôt ici d'appréhender cette notion sous l'angle de la « contribution » des projets et des programmes aux ODD. Les ODD se sont en effet désormais imposés, dans le paysage intellectuel, comme un ensemble d'objectifs généraux et globaux qui font autorité au niveau international. De fait, ils recensent un ensemble d'objectifs et de cibles (*targets*) sur lequel des projets de développement, notamment de sport et développement, peuvent se positionner.

---

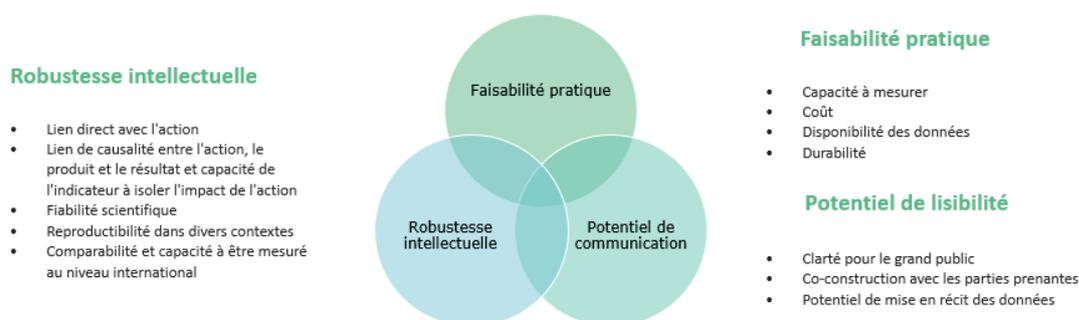
<sup>12</sup> AFD, « Le cadre logique. La logique de construction du cadre d'un projet ». Fiche outil. 2018.

<sup>13</sup> AFD, « Le cadre logique », Fiche outil.

En visant à recenser des indicateurs de réalisation et de résultat des projets de sport dans le champ du développement, nous avons ensuite **porté une attention spécifique à la question de la qualité des indicateurs, qui traverse le champ de l'évaluation depuis des dizaines d'années**. La grille d'analyse SMART<sup>14</sup> a été développée pour répondre à un certain nombre de questionnements sans qu'elle ne fasse à ce jour complètement autorité, car elle est régulièrement critiquée pour ne pas être suffisamment opérationnelle.

Notre travail d'analyse des indicateurs ainsi repose sur trois critères de qualité : leur robustesse intellectuelle, la faisabilité pratique, et leur lisibilité.

**Schéma 1. Schéma des critères de qualité des indicateurs**



Surtout, ce travail d'analyse de la qualité des indicateurs s'est appuyé sur notre connaissance des références académiques et des références internationales collectées pour ces indicateurs. Lorsqu'un indicateur était doublement référencé, nous avons estimé que son potentiel de lisibilité institutionnelle était important. Il est indispensable de noter que cette estimation de la lisibilité est indicative. La lisibilité de ces indicateurs demeure somme toute très relative, car elle dépend surtout du contexte culturel, social et politique de réception de l'indicateur par les parties prenantes des projets de développement (citoyens, associations, gouvernements).

### 1.2.3. Une méthodologie pour faire dialoguer les enseignements du terrain et du monde académique

Le travail de construction du référentiel a été réalisé en deux grandes phases. Notre travail a d'abord consisté à sélectionner une vingtaine de projets, en particulier « +sport » et « sport+ », afin d'ancrer notre analyse dans la réalité des pratiques de terrain. Nous avons été attentifs à sélectionner des projets diversifiés en fonction de plusieurs critères : le type de structure porteuse (projets ou programme de développement, acteur philanthropique) ; le niveau de maturité des acteurs sur le sujet de la mesure d'impact du sport et de la collecte de données ; et enfin la diversité des pratiques

<sup>14</sup> Cette grille sert autant à définir les objectifs que les indicateurs. L'acronyme SMART signifie : Spécifique, Mesurable, Acceptable (et Ambitieux), Réaliste,

Temporellement défi. Guillaume Steffens, *Les critères SMART pour un objectif sur mesure ! : La méthode intelligente du manager*, Paris, Gestion et marketing, 2015

et approches du sport de ces différents acteurs. Sélectionner cette diversité de projets, programmes ou initiatives avait pour but de ne pas produire un recensement trop homogène d'indicateurs.

Au cours d'une première phase de ce travail, nous avons recensé et rassemblé dans un même document les indicateurs déjà mobilisés par des projets ou des programmes de sport. Nous avons d'abord procédé, lorsque cela était possible, à l'analyse de leurs cadres logiques, de leurs objectifs et de leurs indicateurs et, dans certains cas, nous avons échangé directement avec les responsables de projets ou programmes afin de contextualiser ces données. Nous avons ainsi réalisé des entretiens qualitatifs soit avec des porteurs de projet, soit avec des bailleurs d'initiatives de sport et développement en lien et impliqués auprès de ces porteurs de projet.

Lors d'une deuxième phase, nous avons eu le souci de procéder à une revue de l'état de la littérature sur le sujet du sport et développement, en nous intéressant à deux types de travaux : en plus des documents (rapports, outils méthodologiques, cadres logiques) portés par les grandes organisations internationales, les acteurs de la philanthropie et les organisations de la société civile consultés lors de la première phase, nous avons également consulté les travaux scientifiques en sciences sociales sur la plus-value du sport dans différents champs thématiques (sociologie de l'éducation, etc.). Au cours de cette analyse documentaire, nous avons ainsi pu identifier un certain nombre d'indicateurs pertinents pour la construction du référentiel. Lorsque les projets ne disposaient pas d'indicateurs, nous avons pu construire, à partir des travaux de recherche, des propositions d'indicateurs qui nous ont semblé pertinents au regard de notre expertise sur le sujet.

Cette deuxième phase du travail a permis de réaliser une « banque » de plus de 60 indicateurs dont la qualité a pu être appréhendée au regard de trois critères : leur robustesse, leur faisabilité, et leur lisibilité. À partir de cette collecte et de cette analyse, une troisième phase de ce travail a consisté à sélectionner un certain nombre d'indicateurs emblématiques, rassemblés dans un référentiel plus synthétique. Ce rapport vise alors à mettre en cohérence, en contexte et en récit le processus de référencement, de sélection et de validation de ces indicateurs. Au cours de ce travail de comparaison de projets, chaque indicateur retenu a ensuite été référencé, lorsque cela était possible, avec des travaux de recherche académique, des orientations portées par des organisations internationales, et *in fine*, les ODD auxquels ils contribuent.

---

### **1.3. Vers un premier panorama cohérent et intégré de la mesure d'impact social par le sport**

---

Ce travail aura permis, *in fine*, de recenser plus de 60 indicateurs de résultats, et parmi ceux-là, nous en avons retenu 22 « emblématiques » qui apparaissent à la fois robustes, réalistes et relativement lisibles sur un plan international.

Ce travail de recensement a conforté une hypothèse de départ : les projets de sport dans le champ du développement se situent majoritairement à l'intersection de plusieurs champs thématiques (par exemple l'éducation et le vivre-ensemble, ou l'éducation et l'égalité femmes-hommes), et valorisent fortement la création de lien social entre les participants.

Pour cette raison, nous proposons de rassembler ces indicateurs emblématiques sous la forme d'un schéma (voir ci-dessous la matrice MISD) qui présente trois grands objectifs :

- Rendre visible l'intrication des enjeux et des indicateurs de lien social, de développement urbain, de santé et d'éducation.
- Mettre en résonance les indicateurs de résultats avec les indicateurs de réalisation suffisamment génériques pour être pertinents à l'égard d'un grand nombre de projets de sport dans le champ du développement.
- Et préciser comment renseigner ces indicateurs, ce qui permet de clarifier la contribution à certains objectifs des ODD.

Cette matrice n'a pas vocation à s'imposer aux acteurs du sport et développement. Elle se présente davantage comme une grille de lecture globale permettant de comprendre comment ils s'insèrent et contribuent aux Objectifs de développement durable. La matrice ci-dessous invite notamment les porteurs de projets ou de programmes à se poser les questions suivantes :

- Quels sont les champs thématiques concernés par le projet ou le programme de développement ?
- Quels sont les indicateurs emblématiques du sport auxquels le projet ou le programme peut se rattacher (premier cercle en partant du centre) ?
- À quels grands indicateurs de réalisation ces indicateurs peuvent-ils être associés (deuxième cercle) ?
- À quels ODD ces indicateurs de résultats et de réalisation permettent-ils de contribuer (troisième cercle) ?

Si l'enjeu de ce rapport est bien de proposer une lecture stratégique des indicateurs de la plus-value du sport pour le développement, le schéma présenté ci-dessous peut également servir de point de repère pour les porteurs de projets ou les responsables de programmes qui souhaitent mettre en œuvre une logique d'évaluation spécifique dans le secteur du sport sur des enjeux de lien social, d'éducation, de développement urbain ou de santé. Le travail de référence de Peter Taylor, Larissa Davies, Peter Wells, Jan Gilbertson et William Tayleur permet de montrer à l'aide d'exemples comment les indicateurs de sport & développement peuvent être mobilisés dans des cadres logiques spécifiques<sup>15</sup>.

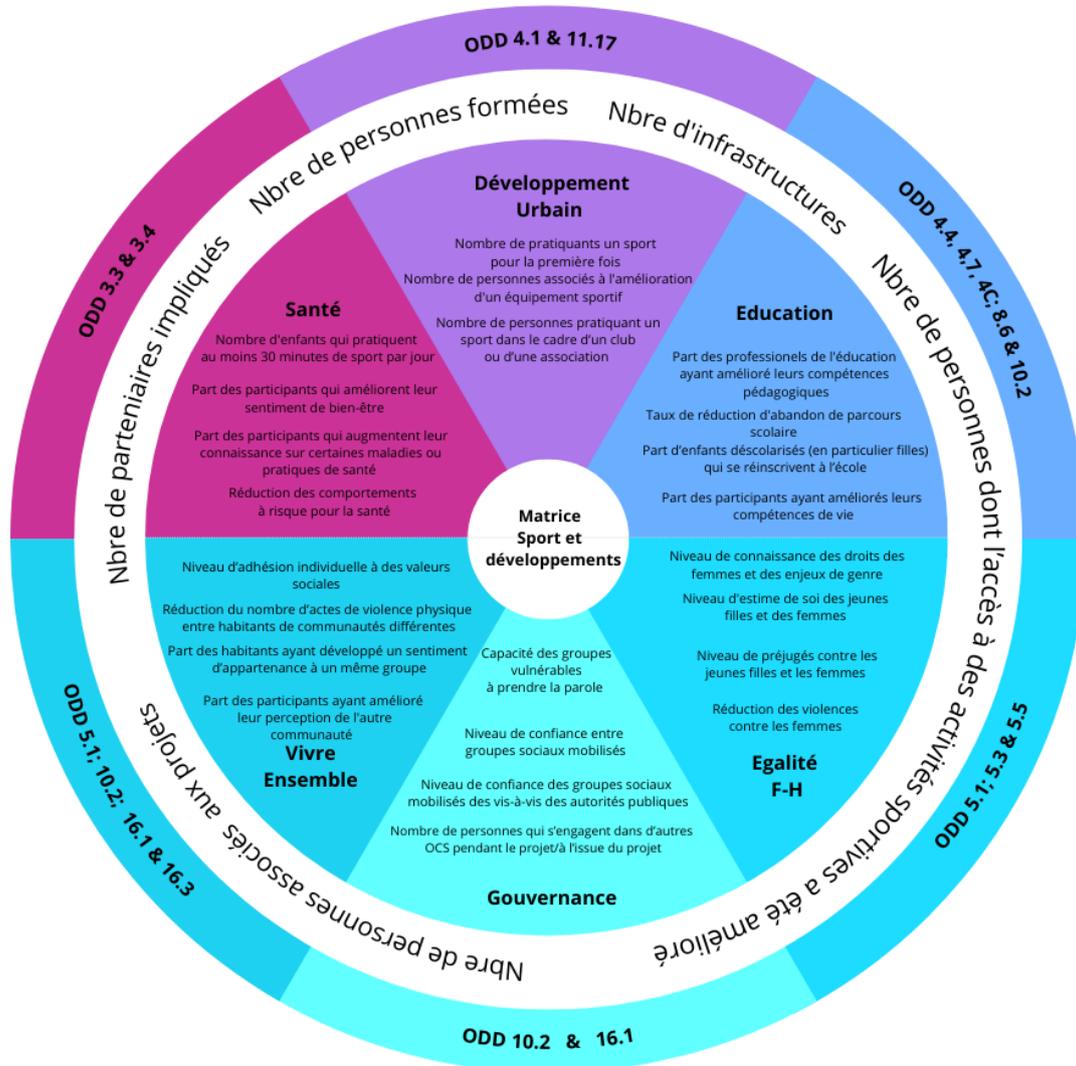
---

<sup>15</sup> Peter Taylor, Larissa Davies, Peter Wells, Jan Gilbertson and William Tayleur, « A Review of the Social Impacts of Sport

and Art », CASE: the culture and sport evidence programme, 2015

## Schéma 2. Matrice des indicateurs Sport et Développement (MISD)

Source : Les auteurs. Création originale.



méta-indicateur : nbre de bénéficiaires des projets/programmes sport et développement

Considérant que cette matrice n'a pas à s'imposer de manière uniforme aux acteurs, mais qu'elle constitue davantage une sorte de banque d'indicateurs pertinents pour la mesure d'impact du sport dans les projets de développement, nous proposons pour la suite de ce présent rapport technique d'illustrer, à travers des exemples concrets, comment des projets de sport dans le champ du développement peuvent mobiliser certains de ces indicateurs dans des contextes nationaux et locaux spécifique.

## 2. Un panorama d'indicateurs emblématiques issus de projets de terrain

Le présent travail de recensement des indicateurs de la plus-value du sport pour les projets et les programmes de développement porte sur six thématiques que nous avons considérées comme étant fondamentales en raison de leur récurrence et de leur centralité dans le champ du développement : il s'agit des thématiques du vivre-ensemble, de l'égalité femmes hommes, de la participation citoyenne dans la gouvernance des projets, de l'éducation, du développement urbain, et de la santé. Pour chacune de ces thématiques, nous avons précisé à la fois la définition et/ou les débats académiques autour des effets du sport pour les populations et les territoires concernés, et dans le prolongement de ces débats académiques, suggéré plusieurs indicateurs pertinents pour mesurer à chaque fois la plus-value éventuelle. Ce travail de recensement n'a pas vocation à s'imposer ou à se substituer au travail de construction de cadre logique et d'évaluation qui est inhérent et spécifique à tout projet.

Pour le dire autrement, si les indicateurs recensés ci-dessous sont souvent des indicateurs emblématiques dans le champ du développement, du fait de leur récurrence et de leur robustesse, ils ne sont pas nécessairement de « bons indicateurs » valables pour tout type de projet. Ils n'impliquent d'ailleurs pas le même niveau de difficulté de mise en œuvre pour les porteurs de projets et nous avons distingué, dans les tableaux d'indicateurs ci-dessous, à la fois l'existence de références académiques ou internationales sur le sujet, mais aussi le niveau de faisabilité de la collecte de données : le niveau 1 indique que les porteurs de projets ou de programmes pourraient collecter les données par eux-mêmes, et le niveau 2 indique ceux-ci devraient probablement faire appel à un prestataire externe pour collecter les données et renseigner les indicateurs. Ces deux précautions étant prises, nous pensons que cette partie du rapport peut constituer un point de repère et une banque d'indicateurs utiles pour des porteurs de projets, de programmes ou les bailleurs internationaux.

---

### 2.1 Le vivre ensemble

---

L'un des leviers d'action privilégié par les organisations du secteur du sport et développement consiste à encourager le vivre-ensemble et les liens inter populations auprès des personnes socialement les plus vulnérables. Le vivre-ensemble est une notion large, polysémique, qui peut être défini de différentes manières selon la focale adoptée<sup>16</sup>.

Le vivre-ensemble est d'abord souvent rapproché des enjeux de lien social. Si certaines organisations internationales, comme l'OCDE<sup>17</sup>, traitent du lien social comme un indice de bien-être et de « qualité de vie » (distinct des conditions matérielles de vie), il est aussi possible de comprendre le lien social (au

---

<sup>16</sup> Peter Taylor, Larissa Davies, Peter Wells, Jan Gilbertson and William Tayleur, « A Review of the Social Impacts of Sport and Art », CASE: the culture and sport evidence programme, 2015, Pp.47-48

<sup>17</sup> L'OCDE propose de mesurer le lien social (« social connexion ») sous l'angle de deux indicateurs : la fréquence

des relations que les personnes déclarent avec des amis et leurs proches à différentes fréquences (par semaine, par mois), et la part des personnes qui affirment pouvoir compter sur une personne pour les aider, OCDE, Compendium on OECD Well-Being Indicators, 2011, p.26.

sens de capital social) comme la progression des individus sur un certain nombre d'enjeux et de capacités relationnelles (estime de soi, efficacité personnelle, comportements de réciprocité et de coopération, sentiment d'appartenance à un groupe) et d'autre part, **comme le niveau de participation, de volontariat et d'engagement civique** des personnes à l'égard des événements ou des activités de sport<sup>18</sup>. Au niveau collectif, l'analyse du lien social et plus largement du vivre-ensemble porte davantage sur l'inclusion sociale des personnes, notamment des personnes en situation de handicap, ou encore sur le dialogue interethnique et la prévention des conflits.

Notre analyse des projets de sport dans le champ du développement montre que les enjeux, tout autant que les leviers d'actions, s'appréhendent bien évidemment sur plusieurs niveaux. Certains projets visent surtout à renforcer le capital social individuel des personnes à travers des activités sportives conçues pour favoriser leur autonomisation et leur émancipation<sup>19</sup>. Plusieurs projets identifiés permettent aux participants, en particulier aux jeunes, d'accroître leurs compétences individuelles, qu'elles soient intrapersonnelles (confiance en soi, résilience, patience) ou interpersonnelles (capacités d'écoute, de communication et de coopération), et d'améliorer leurs compétences cognitives (résolution de problèmes, esprit critique).

À l'échelle collective, des projets de sport et développement organisent et accompagnent, à travers la pratique de certains sports et l'organisation d'événements sportifs, la création de mixité au sein des communautés, ou entre elles, afin de porter des solutions pour résoudre ou prévenir les conflits. C'est le cas par exemple du projet *Football for Peace* développé en Colombie par un consortium d'organisations de la société civile visant à augmenter l'adhésion de groupes sociaux opposés (anciens guérilleros, familles de victimes, leaders communautaires) à des valeurs communes.

Les projets de Fútbol Más au Chili, en Haïti ou encore au Kenya illustrent également cette plus-value du sport sur ces problématiques. L'organisation inclut fréquemment dans ses activités la rénovation et l'animation d'espaces publics sportifs. Aux côtés des équipes de coordination de quartier, les familles participent à l'organisation des activités locales à travers un système de mentorat. Fútbol Más met également en relation les dirigeants communautaires avec les autorités locales.

L'initiative *Future of Peace* au Sri Lanka a par ailleurs fait l'objet d'une étude menée par les chercheurs Nikko Shulenkorf et Deborah Edwards<sup>20</sup>. Leur analyse souligne la possibilité d'accroître la mixité sociale de groupes ethniques différents à travers l'organisation d'un programme de formation et l'organisation d'événements sportifs. Une initiative similaire à celle de PLAY International en faveur de la création de liens sociaux entre les différentes communautés au Kosovo (*Sport4Youth*), un projet qui a été analysé pour sa part par les chercheurs Richard Giulianotti, Holly Collison, Simon Darnell et David Howe<sup>21</sup>. L'impact du sport sur les enjeux de vivre-ensemble peut ainsi s'appréhender autant sous l'angle du niveau d'engagement individuel des personnes, du niveau d'échange des personnes au sein

---

<sup>18</sup> Peter Taylor, Larissa Davies, Peter Wells, Jan Gilbertson and William Tayleur, « A Review of the Social Impacts of Sport and Art », CASE: the culture and sport evidence programme, 2015, Pp.47-48

<sup>19</sup> La notion d'autonomisation renvoie à une augmentation du niveau de ressources des personnes, tandis qu'émancipation est un terme plus politique qui évoque la capacité des personnes à échapper à leurs déterminismes (sociaux, de genre, etc.).

<sup>20</sup> Nikko Shulenkorf et Deborah Edwards, Maximizing Positive Social Impacts: Strategies for Sustaining and Leveraging the Benefits of Intercommunity Sport Events in Divided Societies, *Journal of Sport Management*, 2012.

<sup>21</sup> Richard Giulianotti, Holly Collison, Simon Darnell and David Howe, Contested States and the Politics of Sport: the Case of Kosovo, *Division, Développement and Recognition*, *Journal of Sport Policy*, 2016.

et entre les communautés, que sous l'angle de l'évolution de leurs perceptions voire de leurs comportements.

**Tableau 1. Les indicateurs sur le volet vivre ensemble**

EXEMPLE DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉSULTAT	RÉFÉRENCE ACADÉMIQUE	RÉFÉRENCE INTERNATIONALE	CONTRIBUTION ODD	NIVEAU DE FAISABILITÉ <sup>22</sup>
<i>Formations de volontaires issus de différents groupes sociaux/ communautés pour organiser des événements intercommunautaires</i>	Nombre de formations proposées à des habitants	Niveau d'adhésion individuelle à des valeurs sociales (confiance, travail en équipe)	Oui	Non	5.1 10.2	Niveau 2
	Nombre de villages/de communautés concernées	Part des habitants ayant amélioré leurs perceptions de l'autre groupe social/communauté	Oui	Non	5.1 10.2	Niveau 1
	Nombre de volontaires locaux ou nationaux engagés dans la conduite des activités	Part des habitants ayant développé un sentiment d'appartenance à un même groupe	Oui	Non	5.1 10.2	Niveau 2
	Nombre d'événements organisés par et entre les communautés	Réduction du nombre d'actes de violence physique entre habitants de communautés différentes	Oui	Non	16.1	Niveau 2

Si les indicateurs ci-dessus permettent de préciser la plus-value du sport pour l'engagement civique et le rapprochement entre communautés sociales ou ethniques, certains travaux de recherche précisent les facteurs qui peuvent jouer sur ces effets<sup>23</sup>. D'abord, les indicateurs sur la participation à des événements de sport et l'engagement de volontaires sont souvent très robustes, car les activités

<sup>22</sup> Voir définition en introduction p.22

<sup>23</sup> Peter Taylor, Larissa Davies, Peter Wells, Jan Gilbertson and William Tayleur, « A Review of the Social Impacts of

Sport and Art », CASE: the culture and sport evidence programme, 2015, Pp.47-48

de sport peuvent générer des relations de confiance et de réciprocité entre les participants. Ensuite, les travaux montrent également que le sport peut contribuer à renforcer l'interconnexion des personnes et le développement d'un sentiment d'appartenance entre les personnes bien que ce résultat soit plus probable concernant des populations déjà relativement homogènes d'un point de vue social, économique ou ethnique. À noter que ces travaux identifient également les externalités négatives que le sport peut susciter en la matière, telles que le renforcement du sentiment national au détriment de minorités par exemple.

---

## 2.2 L'égalité femmes hommes

---

La réduction des inégalités femmes hommes, l'éducation et l'autonomisation des femmes et des filles sont au cœur des stratégies de plusieurs acteurs du développement. Dans une perspective de contribution à la réalisation de l'ODD 5, cette problématique se pose, en matière de sport et développement, à plusieurs niveaux.

Un premier enjeu réside dans l'accès des femmes et des jeunes filles à la pratique sportive, et plus spécifiquement à certains sports. Les sociologues Norbert Elias et Eric Dunning ont mis en exergue la manière dont le sport moderne s'est construit sur l'exclusion des femmes et des filles depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Le sport a été élaboré initialement par et pour les hommes. Certaines activités physiques et sportives restent interdites, parfois de façon explicite, aux femmes. La conquête des sports par les femmes résulte d'un processus s'étalant sur plus d'un siècle et qui n'est aujourd'hui pas achevé<sup>25</sup>. Si les données manquent, en particulier pour l'Afrique, les inégalités de sexe dans le secteur sportif constituent une réalité significative<sup>26</sup>. Une étude fondée sur des données provenant de 1,6 million d'élèves âgés de 11 à 17 ans, parue dans la revue *The Lancet Child & Adolescent Health*, révèle que la pratique des filles est, de manière générale, plus faible que celle des garçons. Un constat sur lequel insiste Regina Guthold, l'une des auteurs de l'étude de l'OMS : « il faut prendre des mesures urgentes pour renforcer l'activité physique, en particulier pour inciter les filles à faire de l'exercice et les encourager à continuer lorsqu'elles se sont engagées sur cette voie<sup>27</sup>. »

L'analyse des projets de sport & développement, réalisée dans le cadre de cette note, permet de constater que ceux-ci cherchent à favoriser la pratique sportive des filles et des jeunes femmes de deux manières : soit *via* la création ou le renforcement des associations ou des clubs féminins, soit *via* la recherche de mixité au sein d'associations et de clubs déjà existants. Cette revue de projets montre toutefois que si les projets se concentrent sur l'enjeu de l'accès des jeunes femmes à des sports dits « genrés », car historiquement associés aux garçons (football, rugby, etc.), ils ne se focalisent jamais sur l'enjeu de l'accès des jeunes hommes à des sports « genrés » associés aux filles (danse, etc.). Autrement dit, ces projets ou programmes considèrent la mixité comme un enjeu de rattrapage pour les filles et les jeunes femmes, qui sont effectivement éloignées du sport, et plus rarement comme un enjeu d'ouverture des garçons à de nouveaux sports habituellement attribués aux filles. Ce constat a son importance, car la transformation des inégalités de genre dans le secteur sportif, par la pratique,

---

<sup>24</sup> Norbert Elias, Eric Dunning, Sport et civilisation, la violence maîtrisée, Fayard, 1986

<sup>25</sup> Michaël Attali, Jean-Saint Martin, Dictionnaire culturel du sport, Armand Colin, 2019

<sup>26</sup> PWC, Etude sur le genre et le développement en Afrique, 2021

<sup>27</sup> <https://www.who.int/fr/news/item/22-11-2019-new-who-led-study-says-majority-of-adolescents-worldwide-are-not-sufficiently-physically-active-putting-their-current-and-future-health-at-risk>

dépend autant de l'action des projets sur les motivations et les pratiques des filles que sur celles des garçons.

Pour certains projets de sport et développement, lever les freins socioculturels, économiques et institutionnels à la pratique du sport est ainsi un objectif à part entière. Le sport peut aussi constituer une ressource pour combattre les violences, les stéréotypes et les préjugés que subissent les filles et les femmes. L'activité physique et sportive est ainsi utilisée comme moyen pour renforcer l'émancipation des filles et des femmes, tant au niveau individuel que du groupe social. Dans le cadre d'un projet porté par *School of Hard Knocks*, par exemple, 67 % des hommes participants au programme ont reconsidéré leur perception initiale sur la question du genre, pour aboutir finalement à la conviction, notamment, que les femmes doivent être traitées à l'égal des hommes, qu'elles doivent pouvoir accéder aux activités sportives, y compris celles qui étaient auparavant considérées comme des sports « masculins »<sup>28</sup>. Cette initiative n'est pas un cas isolé. En effet, de plus en plus de projets cherchent à agir sur les normes sociales genrées en ce sens, comme en témoigne la densification de la littérature scientifique sur ce sujet ces dernières années<sup>29</sup>.

Le projet de la *Monrovia Football Academy* évalue, par exemple, l'évolution du niveau de préjugés des élèves envers les jeunes filles en demandant, *via* un questionnaire aux élèves de se positionner sur plusieurs enjeux (le sentiment que les jeunes filles peuvent travailler en dehors de la maison, le sentiment qu'elles sont aussi intelligentes et fortes physiquement que les garçons, etc.). Il faut noter que ces projets ne portent pas seulement sur les jeunes filles ou les jeunes garçons : ils cherchent également, la plupart du temps, à mobiliser, former et à accompagner les animateurs, les formateurs, les enseignants ou encore les autorités locales dans la compréhension et l'action contre les préjugés de genre, à l'image du programme « Championnes ».

### **Encadré 1. Le programme « Championnes »**

Le programme « Championnes », co-créé par PLAN International, l'AFD et la FIFA (Fédération Internationale Football Association), vise à favoriser l'émancipation des filles et jeunes femmes au Bénin, au Togo et en Guinée. Il a pour objectif de promouvoir l'égalité des genres grâce au renforcement des capacités des acteurs communautaires, des parents et des familles des bénéficiaires.

« La mise en œuvre opérationnelle du projet sur le terrain est assurée par des organisations de la société civile et des animateurs communautaires avec une supervision des équipes des bureaux décentralisés de Plan International. Elle implique également plusieurs acteurs et structures de l'État dont ceux des Ministères clefs tels que ceux des Sports, Affaires sociales et des enseignements secondaires, technique et professionnel. »

Moubarakou Salami, chef de projet du programme Championnes.

<sup>28</sup> School of Hard Knocks, Cold Play, *Changing perceptions of gender using the power of sport for good*, 2020

<sup>29</sup> Instituto Promundo (2012), Kaufman (2014), Das et al (2015)

**Tableau 2. Les indicateurs sur le volet égalité femmes hommes**

EXEMPLE DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉSULTAT	RÉFÉRENCE ACADÉMIQUE	RÉFÉRENCE INTERNATIONALE	CONTRIBUTION ODD	NIVEAU DE FAISABILITÉ
<i>Actions de sensibilisation des femmes et des hommes sur les droits des femmes, de lutte contre préjugés et de promotion du sport pour les femmes</i>	Nombre d'actions de sensibilisation organisées autour d'activités de sport	Niveau de connaissance des droits des femmes et des enjeux de genre	Oui	Oui	5.1 ; 5.3 ; 5.5	Niveau 1
	... Nombre de personnes informées/formées sur le respect des droits des femmes et les enjeux de genre <sup>30</sup>	Niveau d'estime de soi des jeunes filles et des femmes	Oui	Oui	5.1 ; 5.3 ; 5.5	Niveau 1
	... Nombre de jeunes filles et de femmes participant à des activités de sport	Niveau de préjugés contre les jeunes filles et les femmes dans le champ du sport et de la vie quotidienne	Oui	Non	5.1 ; 5.5	Niveau 2
	... Niveau de mixité dans les activités de sport « genrées »	Réduction des violences contre les femmes	Oui	Non	5.1 ; 5.5	Niveau 2

<sup>30</sup> Par exemple, les projets étudiés évoquent les enjeux suivants : protection contre les grossesses et mariages

forcés, égalité des genres, violences basées sur le genre dites VBG, etc.

Le sport peut donc contribuer à renforcer la mixité dans des activités habituellement exercées par les jeunes filles et les jeunes garçons. Il peut également accroître le niveau d'information des personnes sur la question des droits des jeunes filles et de l'égalité de genre, à moyen ou long terme : le niveau d'estime de soi ou du sentiment de sécurité ou de leadership des jeunes filles ; le niveau de préjugés ou de stéréotypes à l'égard des femmes à l'échelle d'un groupe social.

D'autres types d'indicateurs, recensés lors de cette étude, sont pertinents et robustes, mais n'ont pas été retenus à ce stade pour plusieurs raisons. Dans un premier cas de figure, la collecte des données peut s'avérer particulièrement complexe pour les porteurs de projet. Un projet de la *School of Hard Knocks* mobilise ainsi un indicateur pour mesurer la baisse des actes de violences contre les jeunes femmes. Ces données, très qualitatives, supposent cependant de mettre en place des protocoles d'enquête élaborés. Dans un deuxième cas de figure, si les projets visent bien souvent à informer différentes parties prenantes (jeunes, habitants, organisations de la société civile des droits des femmes, des enjeux d'égalité de genre, concernant les violences basées sur le genre), ils ne cherchent pas à évaluer leur impact sur la baisse des mariages forcés ou des grossesses non désirées, car ces effets ne sont pas toujours directement liés aux activités et/ou peuvent être liés à d'autres facteurs sociétaux et économiques. La recherche académique conclut<sup>31</sup>, sur ce sujet, que si les projets de « sport » offrent des opportunités, ils ne sont pas suffisants pour créer à eux seuls l'inclusion sociale des jeunes filles et jeunes femmes : d'autres ressources, notamment pédagogiques, sont nécessaires.

Nous n'avons pas, enfin, retenu d'indicateurs concernant le « leadership » des femmes, car cette catégorie recouvre des réalités très diverses selon les contextes et les types de projets de sport et développement étudiés. La notion de « leadership » recouvre ainsi un champ de compétences qui sont fortement inspirées par des travaux et des références sur le management de structures, qui nous semblent encore trop peu expérimentées dans le champ du sport<sup>32</sup>. Il serait toutefois plus intéressant de suivre et de mesurer la part des jeunes filles et des femmes qui prennent des responsabilités dans des projets ou des associations de sport.

---

### 2.3 L'éducation

---

L'interaction entre sport et éducation pose deux principales problématiques. La première réside dans l'accès à l'éducation physique et sportive elle-même. C'est le sens de l'engagement de l'Unesco sur le sport qui est synthétisé dans la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport et qui se traduit dans le plan d'action de Kazan : « le savoir-faire physique fournit la base pour la participation à l'activité physique tout au long de la vie et les avantages pour la santé qui en découlent, de sorte qu'il est essentiel pour le développement des jeunes et constitue un important résultat de l'apprentissage dans différents contextes éducatifs »<sup>33</sup>.

C'est aussi le sens de l'action d'autres organisations telles que la Fédération internationale du Sport scolaire. Fondée en 1972 par 25 États, elle organise des événements sportifs pour encourager l'éducation au sport. Dans la perspective de l'Unicef, cet accès est aussi un droit fondamental, qu'il

---

<sup>31</sup> Waring, A. and Mason, C. (2010). Opening doors: promoting social inclusion through increased sports opportunities. *Sport in Society: Cultures, Commerce, Media, Politics*, Volume 13, Issue 3, Pages 517-529.

<sup>32</sup> Le projet de la Monrovia Football Academy évoque ainsi les travaux et les six dimensions du leadership proposées par Alan Murray, *The Wall Street Journal essential guide to management: lasting lessons from the best leadership minds of our time*, 2010.

<sup>33</sup> Plan d'action de Kazan, 2017 II.3

convient de faire respecter, notamment pour les enfants les plus éloignés de la pratique, notamment les filles, les enfants en situation de handicap ou issus de minorités ethniques.

Il est dès lors intéressant de mieux comprendre comment des projets et des programmes d'éducation au sport et par le sport permettent à des animateurs sportifs d'intervenir dans des établissements scolaires, ou de former des enseignants à la pédagogie du sport, afin que ces deux catégories de professionnels puissent proposer plus d'activités de sport aux enfants. De même, il est intéressant de comprendre si et comment certains établissements scolaires pourraient bénéficier d'infrastructures sportives. Se doter de ce type d'indicateurs de réalisation, lorsque cela est pertinent et correspond aux ambitions et aux caractéristiques des projets et des programmes de sport et développement, permet ainsi de construire une vision plus complète du champ d'intervention et de mieux appréhender le niveau et l'évolution du nombre d'élèves, et notamment de jeunes filles, qui pratiquent du sport pour la première fois et/ou qui le pratiquent quotidiennement.

Un second enjeu réside dans la manière dont le sport peut constituer une ressource éducative pour des objectifs pédagogiques qui dépassent les limites du terrain de la pratique. L'Unicef a ainsi initié aux côtés de la Fondation FC Barcelone un projet de recherche pour collecter les preuves scientifiques de l'impact éducatif que peuvent avoir le sport, l'activité physique et le jeu, ainsi que pour identifier les champs d'investigation où davantage de recherche doit être produite<sup>34</sup>. Cette étude met en évidence la manière dont plusieurs initiatives du sport et développement permettent d'accroître l'engagement des élèves dans leur éducation et le développement de compétences de vie. Selon cette analyse, ces initiatives ont le potentiel « de relever les défis auxquels les systèmes éducatifs sont confrontés en contribuant à des résultats éducatifs positifs, tels que l'engagement des étudiants, leur assiduité, leur plaisir général à l'école, et l'amélioration du comportement et des relations avec les enseignants et les pairs, qui sont essentiels pour un environnement d'enseignement et d'apprentissage positif<sup>35</sup>. »

L'éducation constitue également un levier d'inclusion sociale. C'est le cas de l'éducation par ou à travers le sport qui peut favoriser l'acquisition de certaines compétences utiles au développement du lien social. C'est le cas par exemple du projet Ejo, porté par PLAY International, qui utilise les méthodes « playdagogie » et « socio-sport », deux approches +sport, pour favoriser le développement des dix compétences psychosociales telles qu'elles sont définies par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) : « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Unicef et Fondation FC Barcelone, Getting into the game, 2017

<sup>35</sup> Getting into the game, op cit

<sup>36</sup> [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos\\_developpement\\_competences\\_psychosociales.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dgos_developpement_competences_psychosociales.pdf)

**Tableau 3 : les indicateurs sur le volet de l'éducation**

EXEMPLE DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉSULTAT	RÉFÉRENCE ACADEMIQUE	RÉFÉRENCE INTERNATIONALE	CONTRIBUTION ODD	NIVEAU DE FAISABILITÉ
Formation de professionnels de l'éducation (enseignants, etc.) à l'organisation d'activités sportives et aux droits des enfants/des jeunes filles	Nombre de formations organisées pour les professionnels sur la pédagogie du sport	Part de professionnels ayant amélioré leurs compétences pédagogiques	Oui	Oui	4.4 ; 4.7	Niveau 2
	Nombre de professionnels de l'éducation formés à l'enseignement/la pratique du sport à l'école	Part d'enfants déscolarisés (en particulier filles) qui se réinscrivent à l'école	Oui	Oui	4.4 ; 4.7 ; 8.6	Niveau 1
	Nombre d'activités de sport proposées aux élèves	Taux de réduction d'abandon de parcours scolaire	Oui	Oui	4.4 ; 4.7	Niveau 1
	...					
	Nombre d'élèves participants à des activités sportives au sein de l'établissement scolaire et part des filles					
	...					
	Nombre de jeunes ayant participé aux actions de sensibilisation et d'information sur les droits	Part des participants ayant amélioré leurs compétences de vie <sup>37</sup>	Oui	Oui	4.4 ; 4.7 8.6 10.2	Niveau 2
	...					
	Prise en compte du sport dans les programmes scolaires et/ou les curricula de formation des enseignants					

<sup>37</sup> Les compétences de vie sont définies par le référentiel suivant : UNICEF, *Comprehensive Life Skills Framework. Right based and life cycle approach to building skills for empowerment*, 2017, et UNICEF MENA, *Reimagining Life Skills and Citizenship Education in the Middle East and North Africa. A four-dimensional Approach to 21<sup>st</sup> Century Skills*, 2015.

Il est à noter que, parmi les projets étudiés dans le cadre de cette étude, rares sont les projets qui cherchent directement à améliorer des compétences valorisables en milieu scolaire (concentration, etc.) ou des compétences scolaires. Sur ce point, les travaux de recherche montrent qu'il est important de distinguer des résultats intermédiaires et des résultats finaux de la plus-value du sport pour l'éducation. Si les activités physiques permettent de diminuer le stress des élèves à l'école<sup>38</sup> et d'augmenter la motivation ou la concentration des élèves, voire leur implication à réaliser leurs devoirs à la maison<sup>39</sup>, dès lors le sport peut, éventuellement, contribuer, dans certains cas à une diminution de l'absentéisme ou de l'abandon du parcours scolaire<sup>40</sup>. À ce jour, la relation entre sport et amélioration des résultats scolaires n'est pas démontrée de manière suffisamment solide : si la pratique assidue du sport peut permettre à certains élèves d'obtenir de meilleures notes, la plupart des travaux de recherche montrent qu'il n'existe pas de relation directe robuste entre ces deux apprentissages, et ces indicateurs ne peuvent donc pas être retenus dans le cadre de contrats à impact (voir infra)<sup>41</sup>. De tels effets positifs, lorsqu'ils existent, ne sont alors pas uniquement liés à la pratique du sport en tant que tel, mais à la concordance de différents facteurs (et notamment à la nature des pédagogies mobilisées).

#### **Encadré 2. Le programme « Ejo »**

« L'un des objectifs du projet Ejo est de favoriser l'acquisition de compétences qui sont très liées à l'estime de soi et aux compétences relationnelles. C'est par exemple apprendre à être habile dans les relations interpersonnelles, savoir gérer son stress et ses émotions ou encore savoir prendre des décisions. C'est un programme d'éducation inclusive, car au-delà de ces contenus d'apprentissage, il s'agit d'offrir des espaces sûrs permettant à des groupes marginalisés de se réunir, interagir et participer à la vie sociale. »

Julie Delaire, Responsable des Opérations, PLAY International.

---

<sup>38</sup> PISA, "How is participation in sports related to students' performance and well-being?", 2015.

<sup>39</sup> Broh, B.A. (2002). Linking Extracurricular Programming to Academic Achievement: Who Benefits and Why? *Sociology of Education*, Volume 75, Issue 1, Pages 69-95

<sup>40</sup> Marvul, J.N. (2012). If You Build It, They Will Come A Successful Truancy Intervention Program in a Small High School. *Urban Education*, Volume 47, Issue 1, Pages 144-169.

<sup>41</sup> Rees, D.I. and Sabia, J.J. (2010). Sports participation and academic performance: Evidence from the National Longitudinal Study of Adolescent Health. *Economics of Education Review*, Volume 29, Issue 5, pp.751-759.

---

## 2.4 La participation des usagers à la gouvernance des projets de sport

---

La thématique de la gouvernance s'est progressivement imposée dans le champ du développement à mesure que sa contribution y fut reconnue<sup>42</sup>. Elle pose des enjeux de participation, d'appropriation, de redevabilité et d'insertion. Alors qu'ils étaient absents des Objectifs du millénaire pour le développement, leur intégration dans les Objectifs de développement durable fut assurée à la suite de négociation intense<sup>43</sup>. L'un des enjeux de l'ODD 16 est l'amélioration de la participation de la population à la prise de décision pour rendre les institutions plus responsables devant les citoyens.

La question de savoir dans quelle mesure les habitants sont associés à la construction des activités et des projets reste un défi à la fois humain et méthodologique. Certes, la participation des habitants est aujourd'hui considérée comme un levier d'action pour l'émergence de sociétés plus justes et plus inclusives<sup>44</sup>. La participation citoyenne est notamment de plus en plus considérée comme créatrice de valeur sociale et économique pour les projets sur trois plans<sup>45</sup> :

- des bénéfices instrumentaux : la participation renforce le caractère effectif des décisions, les acteurs concernés étant plus disposés à les mettre en application ou à s'y conformer ;
- des bénéfices substantiels (ou cognitifs) : la participation de candides (non-experts) apporte des informations et des éclairages qui améliorent la base de connaissance ;
- des bénéfices normatifs : la participation se justifie par elle-même dans la mesure où elle satisfait des idéaux démocratiques, indépendamment de son impact sur la mise en œuvre des décisions.

La participation peut prendre des formes différentes (information, consultation, concertation ou co-construction des activités avec les personnes, gouvernance participative). Il s'agit d'un indicateur à la fois robuste, et réaliste, puisque les porteurs de projets peuvent aisément déclarer le nombre de personnes effectivement associées à la construction des activités ou à la construction et à la rénovation d'équipement. Il s'agit également d'un indicateur potentiellement lisible par les autres partenaires internationaux et le grand public. Prendre en compte la question de la participation des habitants aux projets permettrait en effet de renforcer la mesure de la contribution à l'ODD 16, Paix, Justice et Institutions efficaces.

Au regard de ces considérations, nous préconisons donc de retenir l'indicateur : « niveau de participation des personnes à la construction des équipements et des activités des projets » comme d'un indicateur spécifique de réalisation qui pourrait réellement contribuer à clarifier la manière dont

---

<sup>42</sup> Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, L'ODD 16 sur la gouvernance et sa mesure, l'Afrique en tête, Afrique Contemporaine, 201

<sup>43</sup> Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, op cit

<sup>44</sup> AFD, Participation citoyenne et politique. Un levier d'action essentiel pour l'émergence de sociétés plus justes et plus inclusives », Collection Droits Humains et Développement, juin 2021, pp.1-12.

<sup>45</sup> Wesselink A, Paavola J, Fritsch O, Renn O. "Rationales for Public Participation in Environmental Policy and Governance: Practitioners' Perspectives". *Environment and Planning A: Economy and Space*. 2011;43(11), pp.2688-2704. doi:10.1068/a44161

les acteurs du développement peuvent soutenir le rôle des populations dans la réception, la compréhension et la construction des projets de sport et développement. Le choix de cet indicateur spécifique doit toutefois rester à la discrétion des porteurs de projet, afin de ne pas constituer une injonction hors-sol, peu opérationnelle si ceux-ci ne disposent pas des moyens pour favoriser une réelle participation des populations locales.

Par ailleurs, le potentiel du sport pour favoriser une meilleure gouvernance des projets trouve une réalité tangible au niveau des populations locales. Plusieurs initiatives recensées dans le secteur du sport et développement contribuent ainsi à la réduction des formes de violence et des taux de mortalité qui y sont associés. C'est le cas de MYSA, qui est décrit ci-après et qui possède la particularité de favoriser directement l'implication des jeunes au dans la gouvernance de cette organisation. Comme le montre cette initiative, l'implication des jeunes dans la construction des activités et la gouvernance des projets peut favoriser l'acquisition de capital social individuel (sentiment de responsabilité des jeunes) et l'engagement durable des jeunes dans la construction de capital collectif (formation de jeunes à la construction et à l'animation d'activités). Cet engagement des jeunes dans des logiques de gouvernance peut également renforcer leur compréhension du fonctionnement des institutions, et leur niveau de confiance à l'égard de ces dernières.

Le renforcement des autorités locales est perçu comme un facteur important de succès. Cette dimension se retrouve dans certains projets éducatifs, à l'instar de PLAN International qui associe les fédérations sportives nationales mais aussi les autorités locales pour créer un environnement plus favorable aux femmes, tout comme dans des initiatives dédiées au vivre ensemble (voir à ce titre Futbol Mas, cité précédemment). De manière générale, l'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre des projets constitue bien souvent un élément prépondérant de leur durabilité et de leur impact.

### **Encadré 3. L'organisation Mathare Youth Sports Association (MYSA)**

MYSA est une organisation de la société civile fondée en 1987 par Bob Munro, un Canadien travaillant pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (Pnue). Mathare est le nom d'un des plus grands et des plus pauvres bidonvilles d'Afrique de l'Est. Situé au nord-est de Nairobi, il regroupe une population de 500 000 habitants sur un espace de 2 km de long et de 300 m de large. L'initiative vise initialement à répondre à une double problématique : donner accès à la pratique du football et contribuer à l'implication des jeunes en matière de préservation de l'environnement.

L'organisation cherche à développer le capital social des jeunes et leur conscience citoyenne sur plusieurs niveaux à travers, principalement, une approche sport+. À l'échelle individuelle, les jeunes apprennent à mieux se faire confiance et à développer des relations de confiance avec d'autres jeunes et les adultes. À l'échelle collective, l'initiative vise à cultiver un sentiment d'appartenance et de responsabilité vis-à-vis du futur de la communauté, et notamment de réduire les différentes formes de violences.

Devenu la plus grande organisation de sport pour jeune en Afrique, MYSA compte plus de 1 000 équipes et 20 000 membres. L'activité sportive est structurée en forme de ligue (U10 à U18) dans 16 zones différentes. Elle a aussi créé deux équipes semi-pros masculines (Mathare United A et B).

Le football est également une manière d'engager de manière efficace les participants. MYSA a créé un système efficace de valorisation de l'engagement des participants. Sa gouvernance et son fonctionnement reposent sur l'implication des jeunes, en particulier des filles. Leur engagement au sein de l'organisation trouve son prolongement dans le lien qui peut être fait en plus avec les autorités locales.

**Tableau 4 : les indicateurs sur le volet de la gouvernance**

EXEMPLE DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉSULTAT	RÉFÉRENCE ACADÉMIQUE	RÉFÉRENCE INTERNATIONALE	CONTRIBUTION ODD	NIVEAU DE FAISABILITÉ
Mise en place et animation/co-animation de comités d'habitants pour choisir les activités du projet ou du programme sport et développement	Nombre de personnes formées à encadrer des publics mixtes	Capacité des groupes vulnérables à prendre la parole	Non	Oui	10.2 16.3	Niveau 1
	...					
	Nombre d'habitants consultés sur la pertinence des activités proposées	Niveau de confiance entre groupes sociaux mobilisés	Oui	Oui	10.2 16.1	Niveau 1
	...					
	Nombre d'habitants associés à la co-construction des activités	Niveau de confiance des groupes sociaux mobilisés des vis-à-vis des autorités publiques	Oui	Oui <sup>47</sup>	10.2 16.1	Niveau 2
	...					
	Nombre de contenus pédagogiques construits avec les habitants	Nombre de personnes qui s'engagent dans d'autres OCS pendant le projet/à l'issue du projet	Oui	Oui	5.5 16.1	Niveau 2
	Niveau de mixité dans les activités/les instances de gouvernance <sup>46</sup>					

<sup>46</sup> Selon l'âge, le genre, ou les caractéristiques socio-ethniques.

<sup>47</sup> Voir ici, l'indicateur de confiance dans les gouvernements de la Banque Mondiale : <https://govdata360.worldbank.org/subtopics/h21acc114?country=BRA>

La recherche académique portant sur les enjeux de participation citoyenne et de gouvernance du sport démontre ici que ce n'est pas seulement le sport qui favorise la participation des communautés et l'amélioration de leurs relations avec les autorités publiques, mais bien l'animation des interactions, avant, pendant et après les activités de sport, entre jeunes, parents, animateurs et entraîneurs, et les acteurs plus institutionnels (agents, élus)<sup>48</sup> qui y contribue. Ces derniers apportent des informations, des ressources et une reconnaissance aux populations, ce qui renforce leur adhésion aux préoccupations institutionnelles et aux règles de fonctionnement du pays<sup>49</sup>.

Certains travaux de recherche font même, à cet égard, un lien entre l'augmentation de capital social et le fait que les jeunes aillent davantage voter : c'est ce que prouve une recherche menée à partir d'une étude longitudinale nationale sur les comportements électoraux, croisant le niveau de participation sportive et le recours au vote de population minoritaire au Royaume-Uni<sup>50</sup>. Le faible nombre de travaux sur le sujet, cependant, ne nous a pas incité à retenir un indicateur des effets du sport sur le vote.

---

## 2.5 Le développement urbain et l'inclusion sociale

---

L'insuffisance des infrastructures sportives se caractérise dans les pays en développement à plusieurs niveaux. Il s'agit là d'un enjeu de développement économique, compte tenu du faible pourcentage du produit intérieur brut que le sport représente dans les pays en développement, notamment en Afrique (0,5 % du PIB), par rapport à la moyenne mondiale (2 % du PIB). La tenue de grands événements sportifs internationaux (GESI) tels que la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en Côte d'Ivoire (en 2024) ou les Jeux olympiques de la Jeunesse à Dakar (en 2026) constituent des opportunités pour accroître ou améliorer les infrastructures de ces pays d'accueil. La structuration de ligues professionnelles à l'instar de la *Basket Ball Africa League* (BAL) répond aux mêmes enjeux (création d'emplois, essor du tourisme) tout en contribuant à structurer une filière de sport de haut niveau.

Les travaux de recherche mettent en avant le fait que la construction ou la rénovation d'infrastructures/ d'équipements de sport peut contribuer à l'organisation des villes, à la construction de nouveaux agencements de mobilité dans des contextes urbains densément peuplés et congestionnés<sup>51</sup>. Ces travaux évoquent cependant rarement les enjeux de gestion et de maintenance de ces infrastructures ou équipements, qui peuvent s'avérer décisifs pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, de nombreuses personnes rencontrées en entretien soulignent que les projets soutenus, et notamment les projets de rénovation ou de construction d'équipements de sport, alors que ces derniers ne sont pas toujours entretenus correctement lors des années qui suivent la mise en œuvre. Le recours à un tel indicateur portant sur le montant des budgets de fonctionnement et d'entretien des équipements pourrait s'avérer cependant déceptif pour deux raisons : d'une part, les contextes locaux varient fortement, et les budgets de fonctionnement et d'entretien peuvent dépendre d'une grande variété d'acteurs (publics, privés) ; d'autre part, les porteurs de projets ou leurs partenaires pourraient déclarer des budgets de fonctionnement qui ne sont pas mis en œuvre et la vérification de

---

<sup>48</sup> Holt, N. L., Tamminen, K. A., Tink, L. N. and Black, D. E., An interpretive analysis of life skills associated with sport participation. *Qualitative Research in Sport and Exercise*, Volume 1, Issue 2, 2009, pp. 160-175.

<sup>49</sup> Spaaij, R. (2012b). Beyond the playing field: experiences of sport, social capital, and integration among Somalis in Australia. *Ethnic and Racial Studies*, Volume 35, Issue 9, pp. 1519-1538.

<sup>50</sup> Braddock, J.H., Hua, L. and Dawkins, M.P. (2007). Effects of Participation in High School Sports and Nonsport Extracurricular Activities on Political Engagement among Black Young Adults. *Negro Educational Review*, Volume 58, Issue 3, pp. 201-216.

<sup>51</sup> Friedman, T. and Bustad, J. "Sport and Urbanization", in Edelman, R. and Wilson, W. *The Oxford Handbook*.

la nature et du montant des budgets pourrait s'avérer, dans les faits, complexe, peu opérationnelle, ni directement faisable.

Néanmoins et quand bien même ces données resteraient déclaratives, les demander aurait une réelle valeur performative. Nous considérons par ailleurs qu'un tel indicateur de ressource affectée est pertinent d'un point de vue de sa lisibilité et de son rayonnement international pour trois raisons complémentaires.

- D'abord, il peut inciter les bailleurs à interroger les porteurs de projets ou de programmes sur ce sujet, autrement dit, à mettre la question à l'agenda de leurs préoccupations.
- Ensuite, il s'inscrit dans une philosophie de « transparence » et de « responsabilité » puisqu'il interroge directement la question du bon usage des moyens mis en œuvre.
- Enfin, cet indicateur pourrait renforcer la lisibilité et la visibilité de la contribution aux enjeux d'héritage des grands événements sportifs internationaux (GESI)<sup>52</sup>, un marqueur qui s'impose actuellement comme un nouveau paradigme de l'investissement dans des projets d'infrastructures sportives<sup>53</sup>.

L'étude de la durabilité des équipements pourrait également s'inspirer de la démarche sport et développement de la GIZ, initiée en 2007 dans le cadre du projet « pro sport » en Éthiopie, au Kenya, en Namibie, et au Togo. En effet, parmi les indicateurs de réalisations figure le nombre de sites construits, mais aussi le nombre de comités multiacteurs en charge de l'administration, de l'entretien et de l'exploitation des installations sportives, condition liée à l'atteinte de multiples autres impacts (niveau de pratique du sport des publics dans les pays, possibilité d'organiser des événements sportifs au sein d'une même communauté ou entre communautés).

Pour cette raison, entre autres, il est pertinent pour des projets et des programmes de développement urbain de se doter d'indicateurs de réalisation qui portent sur la mise en place de mesures de gestion et de maintenance des infrastructures et des équipements et sur la formation de professionnels pour animer ces infrastructures/équipements. En effet, il s'agit très souvent d'enjeux clés pour que des habitants, des jeunes, ou des personnes confrontées à certains freins d'engagement (sociaux ou liés à la question du genre ou à un handicap) puissent accéder et/ou utiliser ces infrastructures/équipements dans de bonnes conditions. Autrement dit, se doter de ces indicateurs permet de mieux appréhender si et comment les projets et les programmes apportent des résultats probants.

La question de l'accès des populations aux équipements est également un enjeu urbain important. Celle de l'inclusion des jeunes femmes et des personnes en situation de handicap est centrale pour un certain nombre de projets. Outre la collaboration avec la NBA, l'AFD intervient sur cette question à travers certains projets tels que « Championnes », pour lequel le nombre d'aires de jeu et de vestiaires

---

<sup>52</sup> Michaël Attali, Héritage social d'un événement sportif, enjeux contemporains et analyses scientifiques, PU, 2021

<sup>53</sup> Voir notamment la manière dont Paris 2024 et le CIO s'emparent et développent ce sujet dans le cadre de l'organisation des futurs Jeux olympiques. CIO, *Approche stratégique en matière d'héritage. Une stratégie pour l'avenir*. Décembre 2017.

pour les entraînements des associations sportives est un critère de réalisation. Prévoir des vestiaires distincts pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, par exemple, permet aux jeunes femmes de bénéficier de l'intimité pour se changer et se préparer, facilitant ainsi leur accès au sport.

Dans ce contexte, le sport est également considéré comme un levier pour aller à la rencontre de jeunes ou de personnes qui dégradent les villes ou commettent des actes de délinquance dans certains quartiers comme en témoigne l'initiative « *Global Youth Prevention* » de l'ONUDC. Cette initiative vise à promouvoir des compétences, notamment *via* un programme de formation sportive (*Line Up Live Up*), testé au Brésil en 2017<sup>54</sup>. L'objectif de ce type d'initiative est de réduire la consommation de drogue, ainsi que les comportements dangereux.

Le lien entre mobilisation de jeunes en situation de marginalité par le sport et amélioration de la sécurité urbaine est régulièrement étudié et prouvé<sup>55</sup> : les études sur le sujet montre que des projets et des programmes urbains peuvent contribuer à une baisse de comportements peu civiques, voire de comportements criminels, à condition d'y associer un grand nombre de parties prenantes (associations, autorités locales, etc.) et de favoriser des relations de pair à pair entre jeunes<sup>56</sup>. Les résultats obtenus portent sur plusieurs aspects de la vie des jeunes. La pratique du sport par des jeunes, qui évoluent dans des environnements violents, peut avoir des effets sur la confiance en soi des personnes et sur le niveau et la qualité de leurs relations sociales. Les personnes concernées augmentent la fréquence de leurs relations avec d'autres groupes sociaux<sup>57</sup>, ou avec les représentants des autorités locales<sup>58</sup>.

L'exemple du projet Escrime réparatrice, s'il n'est pas directement lié à des projets ou des programmes de développement urbain, illustre le lien fort qui existe entre sport, réinsertion des jeunes et baisse de la récidive. La méthode « Escrime réparatrice » conçue et portée par l'association « Pour le Sourire d'un Enfant » montre, par exemple, que la participation des jeunes confrontés à un risque de récidive à des projets de sport peut avoir différents résultats : sur le court terme, en faveur d'une plus grande compréhension des règles et des principes des activités sportives (confiance, réciprocité, travail d'équipe), et sur le long terme, au profit l'absence de récidive de la part des jeunes. Ce projet cherche également à faire évoluer le regard et les pratiques des professionnels du secteur pénitentiaire vis-à-vis des jeunes, d'une approche sécuritaire à une approche plus pédagogique.

---

<sup>54</sup> <https://www.unodc.org/dohadecclaration/fr/topics/crime-prevention-through-sports.html>

<sup>55</sup> Butler, W., Leathem, K., « A social Return on Investment Evaluation of three 'Sport for Social Change Network' programs in London, Active Communities Network, 2014.

<sup>56</sup> Butler, W., Leathem, K., « A social Return on Investment Evaluation of three 'Sport for Social Change Network' programs in London, Active Communities Network, 2014.

<sup>57</sup> Peter Taylor, Larissa Davies, Peter Wells, Jan Gilbertson and William Tayleur, « A Review of the Social Impacts of Sport and Art », CASE: the culture and sport evidence programme, 2015

<sup>58</sup> Butler, W., Leathem, K., op.cit.

**Tableau 5 : les indicateurs sur le volet du développement urbain et de l'inclusion sociale**

EXEMPLE DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉSULTAT	RÉFÉRENCE ACADÉMIQUE	RÉFÉRENCE INTERNATIONALE	CONTRIBUTION ODD	NIVEAU DE FAISABILITÉ
<i>Activités de rénovation et d'animation d'infrastructures et/ou d'équipements sportifs et de sports par et à destination de populations ayant fait l'objet d'au moins une condamnation afin de rompre le cycle de récidive</i>	Nombre d'infrastructures et/ou d'équipements rénovés ayant des infrastructures inclusives/adaptées pour les femmes/les personnes en situation de handicap	Nombre de participants pratiquant un sport pour la première fois alors qu'elles n'en pratiquaient pas avant le début du projet <sup>59</sup>	Non	Oui	4.11 11.17	Niveau 1
	... Mise en place de mesures pour assurer la gestion/la maintenance des infrastructures et/ou des équipements ... Nombre de clubs, associations ayant accès à l'infrastructure et/ou l'équipement rénové/construit	Nombre de personnes pratiquant un sport dans le cadre d'un club ou d'une association <sup>60</sup>	Non	Oui	4.11 11.17	Niveau 2

Dans l'ensemble, si les travaux de recherche montrent que les équipements de sport peuvent contribuer à de meilleurs équilibres urbains, les projets de sport et développement se dotent rarement d'indicateurs de résultats spécifiquement urbains. Ils cherchent d'abord à comprendre si et comment les équipements prévoient des installations et du matériel pour des populations exclues du sport, et si la participation de ces populations augmente. Cette étude montre que la question du genre (adaptation des équipements aux besoins de femmes), de l'écoresponsabilité ainsi que de l'animation de ces infrastructures sur la durée sont toutefois des facteurs clés de succès pour favoriser l'impact social des investissements.

<sup>59</sup> En fonction du genre, du handicap, de la situation sociale (personne en réinsertion pendant/après une peine de prison).

<sup>60</sup> En fonction du genre, du handicap, de la situation sociale (personne en réinsertion pendant/après une peine de prison).

---

## 2.6 La santé

---

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge ne sera pas possible sans apporter une réponse à la problématique de la sédentarité et de l'inactivité physique, quatrième cause de mortalité à travers le monde. L'OMS tire régulièrement la sonnette d'alarme en soulignant la gravité de l'état des lieux : seulement 11 % des filles et 25 % des garçons de 11 ans à 17 ans pratiquent les soixante minutes d'activité physique quotidienne recommandées<sup>61</sup>. Des chercheurs ont interrogé 1,6 million d'adolescents dans 146 pays et établi que 80 % d'entre eux ne suivent pas ces conseils<sup>62</sup>. Maladies cardiovasculaires, diabète, AVC, cancers, troubles cognitifs et psychologiques : l'inactivité physique et la sédentarité ont des répercussions négatives sur la santé osseuse, métabolique, cardiovasculaire, c'est-à-dire sur l'ensemble du pronostic vital arrivé à l'âge adulte<sup>63</sup>.

Cette problématique ne concerne pas seulement les pays riches : une étude publiée en 2019 révèle que le taux de prévalence d'une activité physique insuffisante atteint presque 85 % dans les pays à faibles revenus<sup>64</sup>. L'Afrique subsaharienne est l'une des régions où ce taux est le plus fort chez les garçons. Alors que 24 % de cette population souffre de sous-alimentation, 12 % des adultes y sont obèses.

Une pratique régulière et suffisante d'une activité physique et sportive apporte en miroir une contribution importante en matière de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles. Elle permet également de réduire les symptômes de dépression, d'anxiété, etc. Jusqu'à 5 millions de décès par an pourraient être évités si la population mondiale était plus active<sup>65</sup>.

Cet état des lieux met en exergue ce qui peut apparaître comme l'un des paradoxes du sport et développement : même s'il s'agit d'un objectif important pour certaines organisations internationales (Unesco, OMS), la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique figurent rarement comme l'un des objectifs à atteindre à part entière. Les OSC adoptent très rarement des indicateurs concernant l'accès à (et le maintien dans) l'activité physique ou encore la sensibilisation à la nécessité d'adopter des modes de vie actifs. Cela ne signifie pas que les initiatives des États ou des OSC n'ont pas d'impact sur cet enjeu, mais la question de la fixation d'objectifs, du suivi et de l'évaluation de ces actions mérite d'être abordée.

Par ailleurs, ce qui est sans doute moins évoqué, c'est la manière dont plusieurs initiatives recensées dans le cadre de cette étude visent des enjeux de santé mentale ou de prévention face aux comportements à risque comme l'atteste l'exemple de Football4Wash, qui illustre la possibilité d'associer une double approche sport+ et +sport (cf. l'encadré suivant).

---

<sup>61</sup> <https://www.who.int/fr/news/item/22-11-2019-new-who-led-study-says-majority-of-adolescents-worldwide-are-not-sufficiently-physically-active-putting-their-current-and-future-health-at-risk>

<sup>62</sup> Pascale Santi et Pascaline Minet, « Le manque d'activité physique, un mal chez les adolescents », *Le Monde*, 22 novembre 2019

<sup>63</sup> Martine Duclos dans « Un regard scientifique sur l'impact du kit Playdagogie École Active », *Play International*, 26 novembre 2018 ; [www.youtube.com/watch?v=s\\_KmhlfrHTc](http://www.youtube.com/watch?v=s_KmhlfrHTc)

<sup>64</sup> [www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642\(19\)30323-2/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642(19)30323-2/fulltext)

<sup>65</sup> Source OMS, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>

#### **Encadré 4. Le programme « Ejo »**

Watoto Wasoka est une association ougandaise créée en 2009 par des jeunes souhaitant contribuer au développement social et éducatif de leur pays. Le football est utilisé pour accompagner les enfants dans les bidonvilles. Le projet *Football 4 Wash* (F4W) a pour objectif d'améliorer les connaissances en matière d'hygiène de près de 3 000 jeunes à Kampala. À travers la formation d'enseignants et d'entraîneurs aux méthodologies F4W, des activités régulières sont organisées, ainsi que des événements communautaires qui sont autant d'opportunités de sensibiliser les familles. Ces tournois sont également l'occasion de récompenser les écoles en leur offrant du matériel tels que des installations sanitaires, des réservoirs d'eau, des kits de lavage des mains et des filtres à eau.

Dans l'ensemble, les projets recensés dans le cadre de cette étude sont de deux ordres : soit ils mobilisent la pratique sportive pour améliorer directement le bien-être des enfants, soit ils mobilisent le sport pour informer explicitement les personnes sur des sujets de santé. Dans le premier cas, les indicateurs peuvent être très spécifiques (réduction du stress) ou génériques (sentiment de résilience des enfants, amélioration de la capacité des enfants à prendre des décisions en autonomie, etc.). Ils ont également pour vocation d'obtenir la mesure subjective du sentiment de bien-être des personnes. Dans le second cas, les indicateurs portent sur le niveau de connaissance des enjeux de santé par les personnes (et notamment les jeunes), et la réduction de comportements à risque (tabac, cannabis, etc.)<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> Sur ce point, voir l'étude pilotée par l'OMS dans le cadre du projet HBSC (Health Behaviour in School-aged Childre). Pour une publication des données dans le contexte français : Ehlinger V., Spilka S., Richard J.-B., Godeau E. « La santé des collégiens en France/2014 ». Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) ». Méthodologie générale. Saint-Maurice : Santé publique France, 2016

**Tableau 6 : les indicateurs sur le volet santé**

EXEMPLE DE RELATION	INDICATEUR DE RÉALISATION	INDICATEUR DE RÉSULTAT	RÉFÉRENCE ACADÉMIQUE	RÉFÉRENCE INTERNATIONALE	CONTRIBUTION ODD	NIVEAU DE FAISABILITÉ
<i>Formation d'enseignants</i>  <i>Activités de sport et actions de sensibilisation aux bienfaits du sport pour la santé</i>	Nombre de structures mobilisées	Nombre d'enfants qui pratiquent au moins 30 minutes de sport par jour	Oui	Oui	3.4	Niveau 2
	....					
	Nombre de sessions de sensibilisation menées sur les bienfaits du sport pour la santé	Part des participants qui améliorent leur sentiment et bien-être (et/ou réduisent leur stress)	Oui	Oui	3.4	Niveau 2
	....					
	Nombre d'intervenants formés et/ou mobilisés au sport/santé	Part des participants qui accroissent leur connaissance sur certaines maladies ou pratiques de santé <sup>67</sup>	Oui	Oui	3.3 ; 3.4	Niveau 2
...	Nombre d'événements sportifs incluant un volet santé organisés (sensibilisation, activités, distribution, etc.)	Réduction des comportements à risque pour la santé <sup>68</sup>	Oui	Oui	3.3 ; 3.4	Niveau 2
...	Nombre de participants aux activités					

Les travaux de recherche montrent que la relation entre sport et santé est particulièrement complexe à démontrer, car les effets sont parfois très indirects. Certaines études montrent toutefois qu'il peut exister un lien entre pratique du sport et prévention des risques de santé, notamment pour la prévention des grossesses anticipées<sup>69</sup>. À noter également que, si la recherche aborde régulièrement les effets de l'augmentation de la pratique du sport sur la réduction des coûts de santé au Royaume-

<sup>67</sup> À spécifier selon la nature et le cadre logique du projet.

<sup>68</sup> À spécifier selon la nature et le cadre logique du projet.

<sup>69</sup> Solomon, N.M. (2002), *Girls' Participation in Sports: An Important Tool in Teen Pregnancy Prevention*. Policy Brief. California Women's Law Center, Los Angeles, 2002.

Uni<sup>70</sup> et aux États-Unis<sup>71</sup>, cette question reste très peu abordée dans les pays à faibles revenus. Jusqu'à présent, les travaux de recherche et d'évaluation s'évertuent davantage à mesurer comment les projets de sport agissent directement sur le bien-être des personnes *via* la création de capital social individuel et collectif<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup> Cox, S. Game of Life: How sport and recreation can help make us healthier, happier and richer. The Sport and Recreation Alliance.

<sup>71</sup> Bowles, B., Lankford, J., Lankford, S., Grybovych, O., Fleming, K., Fuller, K., Lankford, J. and Printz, J., (2011), Economic & Health Benefits of Bicycling in Iowa. Sustainable Tourism and Environment Program, University of Northern Iowa.

<sup>72</sup> Downward, P. and Rasciute, S. (2011), Does sport make you happy? An analysis of the well-being derived from sports participation. International Review of Applied Economics, Volume 25, Issue 3, pp. 331-348

### **3. Les contrats à impact social : un levier pour impliquer les pouvoirs publics**

Le présent travail de recensement de ces indicateurs pourrait donner à penser que l'impact du sport et le changement social ne sont portés qu'à l'échelle des projets et des programmes. En réalité, la question de l'implication et de la contribution des gouvernements locaux et nationaux dans la construction, le portage ou la reconnaissance des projets et des programmes est également essentielle.

Pour cette raison, la troisième partie de ce document ouvre la réflexion sur les conditions de réussite des contrats à impact social, car il s'agit justement d'un nouveau type de dispositif qui permet d'associer, sur le long terme, les gouvernements et les bailleurs à la construction de l'impact du sport. Si, depuis 2010, la mise en place de contrats à impact social (CIS), se généralise comme un moyen d'indexer certains paiements sur la performance de projets et de programmes, basée sur une évaluation d'impact, les contrats à impact de développement (CID), commencent tout juste à voir le jour en France. Il importe de préciser la spécificité des CID par rapport aux CIS, leur intérêt et leur fonctionnement, avant d'aborder la question des indicateurs pouvant être mobilisés dans ce type de contrats.

Cette partie souligne à quel point le dialogue entre les parties prenantes est essentiel à la construction des indicateurs de la plus-value du sport pour les projets de développement, afin de tenir compte des réalités sociales et humaines, locales et nationales. Elle souligne également l'importance de construire des indicateurs à la fois robustes (car mesurant les effets directs des activités) et fiables (car réalistes). Elle insiste surtout sur la nécessité de sélectionner des indicateurs pertinents sur un plan académique, c'est-à-dire ceux dont les postulats et les hypothèses de départ ont été validés par la recherche en sciences humaines.

---

#### **3.1 Le fonctionnement des contrats à impact**

---

Certains besoins de développement ne sont pas adressés par les gouvernements et les bailleurs internationaux pour plusieurs raisons. Souvent, ces sujets ne sont pas abordés dans les politiques nationales et locales parce qu'ils sont perçus comme politiquement, culturellement, socialement sensibles, sinon tabous. Ensuite, ces sujets ne sont pas suffisamment portés par les financeurs publics et privés en raison d'un manque de moyens, des risques encourus (sociaux, économiques) ou d'une faible visibilité ou lisibilité des résultats attendus. Enfin, ces sujets sont peu ou ne sont pas appréhendés en raison de la complexité intrinsèque de ces thématiques et de leur caractère multidimensionnel. L'idée initiale des contrats à impact consiste ainsi à décloisonner les enjeux (souvent traités de manière sectorielle, en silo) et d'identifier de nouvelles solutions. Il s'agit d'un outil favorisant l'innovation sociale et influençant les politiques publiques.

À titre d'exemple, l'AFD a signé en 2022 la mise en place d'un premier contrat à impact de développement en Ethiopie afin de promouvoir la gestion de l'hygiène menstruelle. A l'origine de ce contrat, trois constats ont été posés : les règles des jeunes filles demeurent un « tabou », et s'il importe de mieux accompagner l'autonomie des femmes sur le sujet, très peu d'investissements sont réalisés

sur ce sujet : « En 2019, alors que la France lançait sa diplomatie féministe internationale, l'Agence française de développement a constaté que très peu d'investissements visaient la santé et l'hygiène menstruelle dans nos pays d'intervention », souligne Katell Rivolet, responsable d'équipe projet à la division Eau et assainissement de l'AFD<sup>73</sup>. Ce contrat repose sur un certain nombre d'actions de sensibilisation à destination des habitants et le soutien aux jeunes filles sur le sujet de la santé et de l'hygiène menstruelle, et sur un programme de rénovation des infrastructures sanitaires adéquates. Ce contrat repose sur un partenariat entre l'AFD et l'association CARE France, qui déploiera le programme d'intervention avec un consortium d'ONG, et la banque BNP Paribas, qui préfinance celui-ci. L'AFD, avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sera le financeur final.

La mise en place d'un contrat à impact dans le champ du développement répond alors à deux enjeux concrets : mettre à l'agenda une thématique sur laquelle les gouvernements et les bailleurs de fonds se positionnent peu ou pas ; démontrer la validité de la preuve de la réussite du projet ou du programme pour envisager son possible changement d'échelle.

Les contrats à impact présentent plusieurs caractéristiques<sup>74</sup>. Il s'agit d'abord d'instruments financiers qui permettent à des États ou des agences étatiques de contractualiser avec des porteurs de projets et des financeurs/bailleurs de fonds sur la création et la mise en œuvre de services sociaux en fonction d'externalités non financières (sociales, environnementales) et donc de résultats prédéterminés. Autrement dit, la mesure d'impact est mobilisée ici comme une garantie du dispositif. Importé du Royaume-Uni, cet instrument dispose d'un cadre juridique spécifique en France depuis 2014<sup>75</sup>.

Sa mise en œuvre suppose, au préalable, que les différentes parties prenantes se mettent d'accord sur le problème à résoudre, sur les impacts attendus du programme (et éventuellement sur un TRI : taux de rendement interne<sup>76</sup>), ainsi que le caractère innovant de la solution à mettre en œuvre.

---

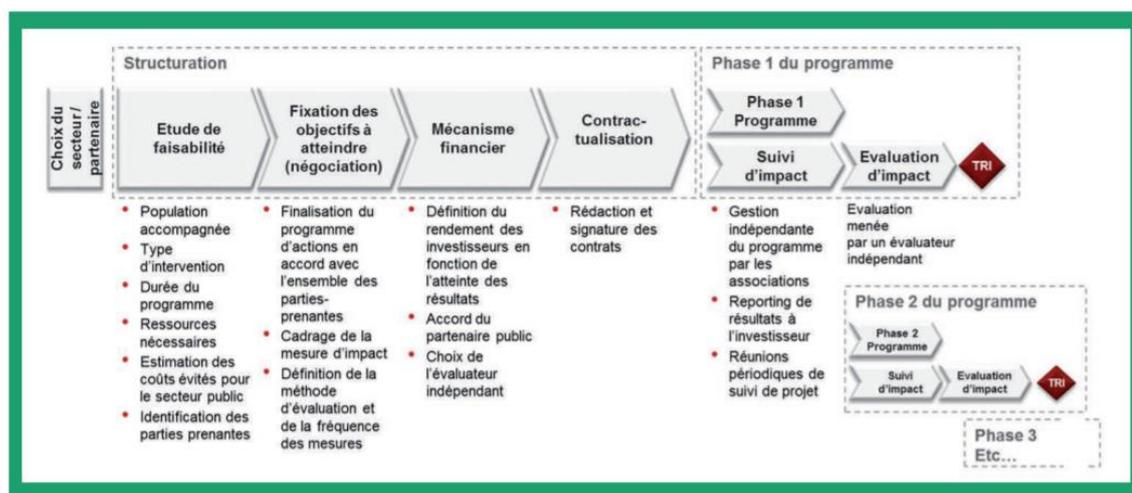
<sup>73</sup> AFD, « Journée internationale de l'hygiène menstruelle » : briser le tabou des règles », 23 mai 2022.

<sup>74</sup> OCDE, Understanding Social Impact Bonds, 2016.

<sup>75</sup> Cet outil de financement a été rendu possible en France par l'article 15 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

<sup>76</sup> Cet indicateur important prend en compte tous les flux (achats, ventes, revenus, frais, fiscalité...) et ramène tout sur un rendement annuel. Cela permet ainsi de comparer des projets qui au départ n'ont pas grand-chose en commun.

## Schéma 2. Les étapes de la mise en place d'un contrat à impact social



Source : BNP Paribas, Guide méthodologique pour un financement par contrat à impact social, 2020.

En pratique, les formes de contrats à impact social peuvent cependant fortement varier selon les cas, notamment en ce qui concerne le type de commande, la nature du tiers payeur (acteur public, acteur philanthropique), la nature du mécanisme financier (coûts évités, rentabilité, etc.), la structuration juridique du projet ou encore la temporalité et les modalités de choix des indicateurs et de l'évaluation.

Il importe de noter qu'un contrat à impact de développement, fonctionne de la même manière qu'un CIS, mais présente aussi plusieurs différences<sup>77</sup> : d'abord, il se déroule dans un pays en développement, où l'environnement politique et opérationnel est en principe plus risqué. Par ailleurs, le tiers payeur n'est pas toujours issu du secteur public, il peut s'agir d'une organisation internationale de développement et/ou d'une fondation. Enfin, le paiement aux investisseurs ne dépend pas des économies générées pour le tiers payeur mais de l'impact en matière de développement.

<sup>77</sup> BNP Paribas, *Ibid.*

---

### 3.2 L'intérêt de mobiliser le sport dans les contrats à impact

---

À ce jour, les contrats à impact social en France se développent autour des thématiques d'emploi, de logement, de développement des opportunités économiques et d'inclusion sociale<sup>78</sup>. L'AFD, dans le champ du développement, a soutenu la genèse d'un premier contrat à impact avec l'objectif d'augmenter la mobilité et l'inclusion des femmes en améliorant la gestion de l'hygiène menstruelle en Éthiopie, pour financer des activités dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, l'éducation et la santé<sup>79</sup>.

Au niveau international, certains projets de contrat à impact ont été mis en œuvre dans le champ du sport afin d'offrir davantage d'opportunités à des jeunes de quartiers défavorisés, avec un objectif de réduction des crimes et des comportements antisociaux<sup>80</sup>.

Dans ce contexte, le recours à des projets de sport sur des enjeux de lien social peut s'avérer être un atout sur trois plans.

- Attirer les investissements en faveur des ODD (multiples impacts transversaux possibles avec peu d'investissements) ;
- Permettre l'innovation sociale en faisant travailler des acteurs qui n'ont pas l'habitude de coopérer ;
- Prouver les impacts afin de permettre ensuite une mise à échelle.

Le sport, notamment par sa transversalité, peut donc agir comme un levier pour adresser plusieurs enjeux multiples et multisectoriels en même temps. Il s'agit d'une solution innovante pour créer autrement du lien social entre les individus, et pour mettre ceux-ci et celles-ci en capacité d'interagir et d'investir des thématiques.

---

### 3.3 La définition des objectifs : une étape clé

---

Dans la mise en place d'un contrat à impact, le dialogue entre les parties prenantes doit permettre de définir précisément les freins structurels adressés, les objectifs précis du contrat, ainsi que les impacts attendus. Il est donc particulièrement difficile de définir, dans l'absolu, quels seraient les indicateurs pertinents pour mettre en place des contrats à impact puisque ceux-ci doivent s'inscrire dans un dialogue partenarial et un cadre méthodologique plus large.

---

<sup>78</sup> Parmi, les 8 premiers CIS portés en France, 4 CIS portent sur l'insertion professionnelle, un sur le placement d'enfants, un sur l'éducation en filière agricole, et un sur la rénovation énergétique de logements sociaux. Un certain nombre d'appels à projets ont été lancé depuis dans le champ de l'économie sociale et solidaire autour de plusieurs axes : le développement de l'économie circulaire (recyclage, lutte contre les gaspillages), l'égalité des chances économiques (lutte contre l'exclusion financière, développement de l'entrepreneuriat dans les territoires prioritaires, non-discrimination à l'embauche) ou encore les questions d'accès à l'emploi.

<sup>79</sup> Depuis l'année 2020, l'AFD a travaillé à la mise en place d'un premier contrat à impact social portant sur le sujet de l'hygiène menstruelle en Éthiopie qui cherche à agir sur la rénovation des écoles pour offrir des conditions d'usage adéquates pour les jeunes filles, sur des enjeux d'éducation et de lutte contre les préjugés à l'égard des règles des jeunes filles (associées à la possibilité d'un mariage), et sur des enjeux de santé et d'information sur la question des menstruations.

<sup>80</sup> Sport England : <https://www.connectsport.co.uk/news/social-impact-bond-support-chances-programme>

La nature des indicateurs des contrats à impact peut fortement varier selon les objectifs des projets financés et selon le contexte national/local dans lequel la solution est déployée. Certains sujets, certains objectifs et impacts doivent être négociés avec des acteurs publics locaux ou nationaux qui ne perçoivent pas toujours pareillement la nature et l'urgence du problème. La pertinence des indicateurs peut également dépendre des types de méthodes mobilisées pour collecter des données, et de ce point de vue, les méthodes varient également grandement : la collecte de données administratives est fréquente, tandis que les méthodes complexes quasi expérimentales ou pleinement expérimentales sont beaucoup plus rares<sup>81</sup>. Cette situation est d'autant plus sensible dans les pays à faibles revenus, où l'accès aux données nationales historiques et plus actuelles ainsi que l'accès aux données des bénéficiaires sur le terrain est souvent difficile<sup>82</sup>.

Parmi les projets étudiés dans le cadre de cette étude, un certain nombre d'entre eux se distinguent par le caractère multidimensionnel des problèmes et des solutions qui sont envisagées.

Un premier enjeu consiste à identifier des problématiques sociales qui ne sont pas ou insuffisamment traitées par les puissances publiques nationales. Ainsi, les projets qui visent à préparer la réinsertion et favoriser la prévention de la récidive<sup>83</sup>, à favoriser l'éducation à la santé<sup>84</sup>, et à réduire le nombre de grossesses non-désirées et de mariages forcés<sup>85</sup> sont des enjeux de développement particulièrement complexe, sur des sujets tabous, culturellement ou politiquement sensibles.

Un deuxième enjeu consiste toutefois à s'assurer du degré d'adhésion des acteurs nationaux et locaux à la problématique soulevée. Il est préférable que la thématique soit identifiée au préalable comme un enjeu national soutenu par le gouvernement (dans le cas du CID porté par l'AFD, l'Éthiopie par exemple a identifié l'autonomisation des femmes comme priorité nationale) et qu'il existe un tissu de porteurs de projets et de relais locaux experts dans le domaine.

Ces différents projets doivent cependant remplir d'autres critères pour devenir éligibles à un contrat à impact : taille et moyen de la structure porteuse ; maturité de la solution ; définition d'un horizon d'impact qui fasse consensus entre les différentes parties prenantes.<sup>86</sup>

Dans ce contexte, il importe de bien noter que le choix d'indicateurs sur la plus-value du sport pour le développement et le lien social est une étape qui repose sur deux grandes conditions préalables spécifiques : la conviction par les parties prenantes (gouvernements, acteurs de terrain, bailleurs internationaux) que le sport, le sport + ou le +sport constitue bien une réponse adéquate à la problématique identifiée et la capacité de ces parties prenantes à s'accorder sur un cadre logique structuré autour d'un certain nombre d'activités et d'objectifs communs.

---

<sup>81</sup> Emily Gustafsson-Wright Sophie Gardiner Vidya Putcha (2016), *The Potential and Limitations of Impact Bonds: Lessons from the First Five Years of Experience*, Worldwide Global Economy and Développement Program – BROOKINGS, p.20.

<sup>82</sup> Emily Gustafsson-Wright, Izzy Boggild-Jones, Dean Segell (2017), *Impact Bonds in Developing Countries. Early learnings from the field*, Center for Universal Education – BROOKINGS, p.51

<sup>83</sup> Voir le projet Escrime et justice réparatrice porté par Pour le Sourire d'un Enfant.

<sup>84</sup> Voir le projet de Surf Therapy porté par Wave of Change, ou encore le projet Rugby & Life Skills porté par la Schools of Hard Knocks & Coolplay.

<sup>85</sup> Voir le projet « Impact elles » porté par PLAN International

<sup>86</sup> BNP Paribas, *Guide méthodologique pour un financement par contrat à impact social*, 2020.

---

### 3.4 Le choix des indicateurs

---

En tenant compte des enjeux stratégiques et opérationnels, il est recommandé d'adopter un horizon d'impact possédant une temporalité standard (3 à 6 ans) et donc de définir des indicateurs de résultats de court et long terme permettant d'appréhender les effets « déclencheurs » du changement<sup>87</sup>.

À cet égard, soulignons ici que les parties prenantes doivent prendre en compte les critères spécifiques et complémentaires suivants.

- La pertinence des indicateurs : les indicateurs doivent être référencés sur le plan académique par des travaux qui prouvent une relation solide de cause à effet.
- Leur robustesse : les indicateurs doivent refléter les effets pouvant être attribués aussi directement que possible aux activités elles-mêmes.
- Leur faisabilité : s'assurer que les structures ont la capacité opérationnelle de suivre et de mesurer les indicateurs (système d'information, procédures internes, moyens dédiés...).
- Leur lisibilité : choisir autant que possible des indicateurs lisibles pour les pouvoirs publics, les acteurs de terrain et le grand public.

Le critère de pertinence des indicateurs apparaît comme une étape incontournable de la réflexion autour de l'évaluation. À titre d'exemple, si un projet cherche à comprendre comment le sport peut limiter les effets de la déscolarisation, de nombreux travaux de recherche indiquent que la pratique sportive peut avoir des effets sur la confiance en soi, sur le lien social entre jeunes élèves, et sur une réduction de l'abandon de l'école<sup>88</sup>. Un indicateur « taux de scolarisation » des élèves, articulé avec des indicateurs de résultats de court terme (sur la confiance en soi, sur le lien social), permettrait de collecter des données en début et en fin de programme. À l'inverse, des travaux de recherche montrent que le sport a peu d'effets démontrés sur l'amélioration des notes scolaires<sup>89</sup> : sélectionner un indicateur sur ce sujet pourrait s'avérer contre-productif pour la mise en place d'un contrat à impact social. En revanche, les travaux de recherche montrent bien que la participation à des activités de sport peut renforcer la motivation, la concentration des élèves, la qualité et la fréquence de leurs relations, qui sont des facteurs qui permettent de diminuer les risques d'abandon des études.

De même, l'analyse de la faisabilité de la collecte de données est également une étape importante du processus de sélection d'indicateurs robustes et réalistes. Il importe de noter, par exemple, que la question des coûts évités est en revanche peu abordée dans les contrats à impact en raison de deux types de difficultés : collecter des données précises et attribuer des effets directs aux actions menées concernant les économies réalisées. Comme le souligne le guide méthodologique produit par BNP

---

<sup>87</sup> Rapport Lavenir, Pour un développement du contrat à impact au service des politiques publiques, 2019.

<sup>88</sup> Broh, B.A. (2002). Linking Extracurricular Programming to Academic Achievement: Who Benefits and Why? *Sociology of Education*, Volume 75, Issue 1, Pages 69-95;

<sup>89</sup> Rees, D.I. and Sabia, J.J. (2010). Sports participation and academic performance: Evidence from the National Longitudinal Study of Adolescent Health. *Economics of Education Review*, Volume 29, Issue 5, pp.751-759.

Paribas sur le sujet, si les coûts sont estimés au moment de l'étude de faisabilité du contrat, ils sont rarement étudiés après intervention :

« Les coûts évités sont, pour une population donnée, la différence entre les coûts de prestation sociale à supporter par la puissance publique après intervention et ce même coût sans intervention. Il n'existe pas, à notre connaissance, de contrat à impact social mesurant effectivement les coûts évités par le programme après le lancement du projet. Ces coûts sont, en revanche, toujours estimés en amont du lancement, au cours de l'étude de faisabilité ou de la structuration du Contrat à impact social »<sup>90</sup>.

En conclusion, nous préconisons que la réflexion sur les indicateurs ne doit pas être déconnectée de la nature des objectifs des contrats à impact. A titre d'exemple, le cadre logique des projets et des programmes est trop souvent élaboré en amont de la réflexion sur l'évaluation alors que le questionnement sur les indicateurs est par nature itératif et réflexif et que la réflexion sur les critères de réussite des projets, et donc sur les indicateurs de ceux-ci, peut permettre d'incarner et de préciser les axes stratégiques des contrats à impact. Autrement dit, nous préconisons de considérer que le choix des indicateurs ne soit pas seulement une étape de construction de la démarche d'évaluation, mais une étape concomitante de la construction des objectifs du cadre logique lui-même.

---

<sup>90</sup> BNP Paribas, *Guide méthodologique pour un financement par contrat à impact social*, 2020, p.34.

## 4. Conclusion

Depuis plusieurs années, les écosystèmes du développement et du sport s'interrogent sur la plus-value et l'impact de ce dernier pour les projets de développement, notamment au regard des Objectifs de Développement durable (ODD). Ce rapport repose dès lors sur une double conviction : d'une part, que le dialogue entre les travaux académiques et les pratiques et indicateurs d'évaluation de projet permet d'incarner très concrètement et rigoureusement la réflexion autour de l'impact du sport, et d'autre part, que le débat autour du choix d'indicateurs constitue un moyen de renforcer le dialogue entre les parties prenantes que sont les porteurs de projets et les bailleurs de fonds internationaux. L'idée s'impose donc ici que la production d'un panorama académique et la création de plusieurs référentiels d'indicateurs thématiques sont deux étapes complémentaires utiles à la fois pour renforcer les politiques publiques, les initiatives du monde économique tout comme les actions des acteurs de terrain issus de la société civile. La présente étude vise donc à établir des ponts entre des communautés et des échelles d'action souvent sectorisées, et donc cloisonnées.

L'ambition de ce rapport est également méthodologique. Il vise à rappeler les conditions et les précautions à prendre pour recenser, comparer, sinon produire des indicateurs de qualité. Alors que de nombreuses initiatives visent, actuellement, à clarifier l'impact du sport, à l'image de la dynamique impulsée par le Commonwealth, associé à l'Unesco, il convient de réaffirmer la nécessité de partir des problématiques, des outils (cadres logiques), et des pratiques des porteurs de projet et de programme eux-mêmes pour construire des indicateurs au plus proche de la réalité de terrain – et par extension des indicateurs diffusables et appropriables par les communautés de porteurs de projet. Ce rapport incite aussi à sélectionner des indicateurs en fonction de plusieurs critères de qualité : la robustesse de ces indicateurs (permettent-ils de mesurer les effets directs des actions ?), leur faisabilité (des données peuvent-elles être collectées pour renseigner ces indicateurs ?), leur lisibilité (ces indicateurs sont-ils lisibles, compréhensibles, ou attractifs pour les communautés locales, le public, les gouvernements ?). Ce rapport souligne enfin la nécessité de tenir compte de la pertinence scientifique de ces indicateurs (sont-ils discutés par la communauté scientifique, les effets ont-ils déjà été démontrés ou bien infirmés ?). Autrement dit, ce rapport technique vient s'inscrire en complément des initiatives existantes, telles que celle du Commonwealth, qui se concentrent sur des indicateurs nationaux et quantitatifs.

Au croisement de ces différentes ambitions, ce rapport présente donc à la fois sur un même plan les débats académiques et les indicateurs qui permettraient de mesurer l'impact du sport dans les projets de développement sur six thématiques : le vivre-ensemble, de l'égalité femmes hommes, de la participation citoyenne dans la gouvernance des projets, de l'éducation, du développement urbain, et de la santé. Ce rapport montre justement que les projets de sport dans le champ du développement sont rarement sectoriels, que ce soit dans les faits ou dans leur potentiel : au contraire, les projets et les programmes articulent souvent des objectifs et des indicateurs issus de ces différentes thématiques. Certains projets ou programmes mobilisent par exemple des activités de sport dans le secteur de l'éducation pour avoir des résultats dans le champ de la santé, ou encore, mobilisent des projets de développement urbain et d'éducation afin d'avoir un effet sur les questions d'égalité femmes hommes. En ce sens, ce rapport démontre que le sport est bien un champ d'action particulièrement transversal parce qu'il renforce en premier lieu des logiques de lien social et de vivre-ensemble, qui peuvent également faire progresser d'autres thématiques telles que la citoyenneté, la santé.

À travers différentes thématiques et exemples, ce rapport montre que le sport est utilisé, à chaque fois, comme un levier pour sensibiliser et mobiliser des populations qui sont éloignées des droits ou enjeux, qui les concernent, et agit comme un levier d'impact. Plus encore, ce rapport vient éclairer les moyens et méthodes qui permettent de concrétiser un impact social concret au-delà des croyances communes relatives aux vertus du sport en général<sup>91</sup>. Par exemple, faire participer les personnes à la coconstruction des activités et à la gouvernance des projets de sport constitue un champ d'innovation particulièrement fertile pour renforcer le sentiment d'appartenance des personnes à une communauté, pour renforcer la fréquence et la qualité des relations entre les habitants eux-mêmes, et entre habitants et les autorités locales. Le sport peut ainsi devenir un objet de rencontre et de médiation entre des populations très différentes.

Au regard de ses différents objectifs, ce rapport peut avoir un intérêt à plusieurs niveaux pour les acteurs de terrain, les chercheurs, les gouvernements et les bailleurs internationaux. Tout d'abord, ce travail de recensement des indicateurs et des débats académiques pourrait renforcer le dialogue entre porteurs de projets, évaluateurs, et chercheurs concernant la qualité des indicateurs mobilisés. Il peut inciter autant les évaluateurs et les porteurs de projets à s'intéresser aux enseignements de la recherche. Ensuite, ce recensement et la production d'un panorama d'indicateurs ne visent pas à imposer des indicateurs mais à proposer de la matière pertinente pour engager les parties prenantes dans un dialogue sur le choix des indicateurs, le choix des objectifs et la construction de modèles logiques. Il rappelle que le choix et l'analyse d'indicateurs concernant la plus-value du sport ne sont jamais une fin en soi, mais constituent avant tout un levier de dialogue, de compréhension mutuelle et de construction d'un consensus entre des parties prenantes avant des cultures organisationnelles, des objectifs, des moyens et une compréhension de l'impact du sport qui peuvent être initialement divergentes.

Il serait intéressant que de futures recherches puissent compléter ce panorama, l'enrichir en complétant les débats académiques et les indicateurs concernés. Surtout, la question des méthodes d'enquête et des types de données collectées n'est pas précisée par ce rapport : de futurs travaux pourraient également évaluer dans quelle mesure certaines méthodes sont particulièrement adaptées pour collecter des données pour des indicateurs spécifiques. Par ailleurs, le concept de référentiel commun mériterait également d'être appliqué auprès d'autres thématiques dans le champ d'analyse dont il est question ici. Il en va ainsi du référencement et de l'analyse des modèles pédagogiques et opérationnels utilisés par les acteurs de terrains et les praticiens du sport.

---

<sup>91</sup> Michaël Attali, *Le sport et ses valeurs, la Dispute*, 2004

# Bibliographie

**AFD (2018)**, Le cadre logique. La logique de construction du cadre d'un projet. Fiche technique.

**AFD (2021)**, 100 % Lien Social : stratégie 2021-2025.

**AFD (2022)**, "Journée internationale de l'hygiène menstruelle" : briser le tabou des règles ». <https://www.afd.fr/fr/actualites/journee-internationale-de-hygiene-menstruelle-briser-le-tabou-des-regles>

**ATTALI (2004)** «Le sport et ses valeurs » La Dispute

**ATTALI (2021)** « Héritage social d'un événement sportif, enjeux contemporains et analyses scientifiques », PU

**ATTALI ET SAINT MARTIN (2019)** « Dictionnaire culturel du sport » Armand Colin

**AVANZA ET LAFERTE (2005)** « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale et appartenance » Genèses, 61, p. 134-152

**BANQUE MONDIALE (2013)** « Inclusion Matters – The Foundation for Shared Prosperity » Washington DC

**BAUDET ET POGGI (2018)** « La cohésion sociale et le lien social, » Note de concept

**BNP PARIBAS (2020)** « Guide méthodologique pour un financement par contrat à impact social »

**BOWLES, LANKFORD, Grybovyeh, Fleming, Fuller, et Printz, (2011)** « Economic & Health Benefits of Bicycling in Iowa. Sustainable Tourism and Environment Program » University of Northern Iowa

**BRADDOCK, HUA ET DAWKINS (2007)** « Effects of Participation in High School Sports and Nonsport Extracurricular Activities on Political Engagement among Black Young Adults » Negro Educational Review Volume 58 Issue 3, 2007

**BROH (2002)** « Linking Extracurricular Programming to Academic Achievement: Who Benefits and Why? » Sociology of Education, Volume 75, Issue 1,

**BRUBAKER (2001)** « Au-delà de l'identité », *Actes pour de la recherche en science sociale*, 139, p. 66-85

**BUTLER ET LEATHEM (2014)** « A social Return on Investment Evaluation of three « Sport for Social Change Network » programmes in London » Active Communities Network

**COALTER (2013)** « Sport for Développement, what game are we playing? » Routledge

**COMMONWEALTH (2020)** « Measuring the contribution of sport, physical education and physical activity to the Sustainable Développement Goals, Commonwealth, Sport and SDG Indicator Toolkit » V4

**Cox (2002)** « Game of Life: How sport and recreation can help make us healthier, happier and

richer » The Sport and Recreation Alliance

**DARNELL, FIELD ET KIDD (2019)** « The History and Politics of Sport-For-Development » Palgrave Mac Millan

**DOWNWARD ET RASCIUTE ARNELL, FIELD ET KIDD (2011)** « Does sport make you happy? An analysis of the well-being derived from sports participation » International Review of Applied Economics, Volume 25, Issue 3

**DUBOIS (2009)** « Sens, liberté et pratiques du développement » *Revue du Tiers-Monde*, n°198, pp 245-261

**EHLINGER, SPILKA, RICHARD ET GODEAU (2016)** « La santé des collégiens en France ». Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children. Méthodologie générale. Saint-Maurice : Santé publique France

**ELIAS ET DUNNING (1986)** « Sport et civilisation, la violence maîtrisée », Fayard

**GIULIANOTTI, COALTER ET COLLISON DUNNING (2019)** « Rethinking Sportland: A New Research Agenda for the Sport for Développement and Peace Sector » Journal of Sport and Social Issues, Volume 43

**GIULIANOTTI, COLLISON, DARNELL ET HOWE (2016)** « Contested States and the Politics of Sport: the Case of Kosovo, Division, Développement and Recognition » Journal of Sport Policy

**Gustafsson-Wright, Gardiner et Putcha (2016)** « The Potential and

Limitations of Impact Bonds: Lessons from the First Five Years of Experience » Worldwide Global Economy and Développement Program, Brookings

**Gustafsson-Wright, Boggild-Jones et Segell (2017)** « Impact Bonds in Developing Countries. Early learnings from the field » Center for Universal Education, Brookings

**FRIEDMAN ET BUSTAD (2017)** « Sport and Urbanization», in Edelman, R. and Wilson, W. *The Oxford Handbook of Sports History*

**HOLT, TAMMINEN, TINK ET BLACK (2009)** « An interpretive analysis of life skills associated with sport participation» *Qualitative Research in Sport and Exercise*, Volume 1, Issue 2, pp. 160-175

**IDEA (2009)** « Making partnership work better in the Culture & Sport sector. Successful partnership working – a simple guide to improving how your partnership works »

**KIDD (2008)** « A new social movement: Sport for Développement and Peace» *Sport Management*

**LE YONDRE ET JOLY (2021)** « Sociologie du sport pour le développement : État de l'art anglo-saxon et projection en sociologie française », Université Rennes 2, *Revue Staps*

**MARYUL (2012)** « If You Build It, They Will Come A Successful Truancy Intervention Program in a Small High School » *Urban Education*, Volume 47, Issue 1

**NORINS ET AL. (2006)** « Impact of the Special Olympics world games on the attitudes of youth in China » Washington, DC:

Special Olympics, Inc 2006 et voir plus récemment JOP Vancouver, University of British Columbia, Olympic Games Impact Study for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games. Post-Games Report, 2013

OCDE (2011), *Compendium on OECD Well-Being Indicators*.

**PEACHEY, MUSSER, SHIN ET COHEN (2017)** « Interrogating the motivations of sport for development and peace practitioners » *International Review for the Sociology of Sport*

**PISA (2015)** « How is participation in sports related to students' performance and well-being? »

**PNUD (2020)** « Renforcer la cohésion sociale. Cadre conceptuel et implications pour les programmes »

**PRESCOTT ET PHELAN (2008)** « Shared goals through Sport. Getting a sustainable Return for Companies and Communities » IBLF

**PUTNAM (2001)** « Social capital: Measurement and consequences » *Canadian Journal of Policy Research*

**REES ET SABIA (2010)** « Sports participation and academic performance: Evidence from the National Longitudinal Study of Adolescent Health» *Economics of Education Review*, Volume 29, Issue 5

**SCHULENKORF ET EDWARDS SHERRY ET ROWE (2012)** « Maximizing Positive Social Impacts: Strategies for Sustaining and Leveraging the Benefits of Intercommunity Sport Events in Divided Societies» *Journal of Sport Management*

**SCHULENKORF, SHERRY ET ROWE (2016)** « Sport for Développement: An integrated literature review», *Journal of Sport Management*, 2016

**SCHUT ET LEVET-LABRY (2012)** « The Role of Sports and Leisure Activities in the Definition and Urbanization of Tourist Sites in France », *Journal of Sport Management, Espaces et Sociétés*, vol.151, issue 4

**SKINNER, ZAKUS ET COWELL (2008)** « Développement through Sport: Building Social Capital in Disadvantaged Communities» *Sport Management Review*

**SOLOMON (2002)** « Girls' Participation in Sports: An Important Tool in Teen Pregnancy Prevention» *Policy Brief*. California Women's Law Center, Los Angeles

**SPAAN (2012)** « Beyond the playing field: experiences of Sport, Social Capital, and Integration of Somalis in Australia», *Ethnic and Racial Studies*, Volume 35, Issue 9

**SVENSSON ET WOODS (2017)** « A systematic overview of sport for development and peace organizations », *Journal of Sport for Développement*, Volume 6, Issue 9

**TAYLO, DAVIES, WELLS, GILBERTSON ET TAYLEUR (2015)** « A Review of the Social Impacts of Sport and Art, Case: the culture and sport evidence programme»

**UNICEF (2017)** « Getting into the game »

**UNICEF (2019)** « Comprehensive Life Skills Framework. Right based and life cycle approach to

building skills for empowerment

»

**UNICEF MENA (2015)** « Reimagining  
Life Skills and Citizenship  
Education in the Middle East and  
North Africa. A four-dimensional  
Approach to 21<sup>st</sup> Century Skills»

**WESSELINK, PAAVOLA, FRITSCH ET RENN  
(2011)** «Rationales for Public  
Participation. Environmental  
Policy and Governance:  
Practitioners' Perspectives »  
Economy and Space

**WHITLEY, FARRELL, WOLFF, HILLYER ET  
Woods (2019)** « Sport for  
Development and Peace:  
Surveying Actors in the Field »  
Journal of Sport for  
Development, Volume 7, Issue 12

## Liste des sigles et abréviations

<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>CIS</b>	Contrat à impact social
<b>DIBS</b>	Développement Impact Bonds
<b>FIFA</b>	Fédération internationale de football association
<b>GIZ</b>	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
<b>MYSA</b>	Mathare Youth Sports Association
<b>NBA</b>	National Basketball Association
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement durable
<b>OMS</b>	Organisation mondiale pour la santé
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>SIB</b>	Social Impact Bonds
<b>TRI</b>	Taux de rendement interne
<b>Unesco</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>Unicef</b>	Fonds de Nations Unies pour l'enfance
<b>Unodoc</b>	Office des Nations Unies contre les drogues et le crime



Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable.

Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles oeuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur [editions.afd.fr](https://editions.afd.fr).

Pour un monde en commun.

#### **Avertissement**

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

**Directeur de publication** Rémy Rioux  
**Directeur de la rédaction** Thomas Mélonio  
**Création graphique** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

#### **Crédits et autorisations**

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



**Dépôt légal** 3<sup>e</sup> trimestre 2022

**ISSN** 2492-2838

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications de la collection

**Rapports techniques :**

<https://www.afd.fr/fr/collection/rapports-techniques>